Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Rapport des représentants de l'Assemblée spéciale des collectivités territoriales au Conseil d'administration de la SEM locale BRL

Exercice 2022

Etabli par :

- Département des Pyrénées Orientales, représenté par Nicolas GARCIA
- Département de la Lozère, représenté par Rémi ANDRE

Présenté à l'Assemblée spéciale des collectivités territoriales de BRL
du 27 juin 2023

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

SOMMAIRE

1. Vie et fonctionnement de BRL 2
1.1 Présentation générale 3
1.1.1 Présentation de BRL 3
1.1.2 Rappel de l'historique de BRL 3
1.1.3 Objet social de BRL 5
1.1.4 Domaines d'activités de BRL 5
1.1.5 Adresse du siège social 7
1.1.6 Nombre de salariés au 31/12/2022 7
1.1.7 Capital social de BRL au 31/12/2022 8
1.1.8 Organisation de la gouvernance de BRL 8
1.1.9 Noms des Président, Directeur général et administrateurs, en identifiant ceux qui représentent la collectivité territoriale actionnaire, au 31/12/2022 8
1.1.10 Principales activités et opérations de l'année écoulée 9
1.1.11 Perspectives de développement de BRL 10
1.2 Engagements pris 12
1.2.1 Etats des relations entre les collectivités territoriales et le Groupe BRL 12
1.2.2 Modifications statutaires 24
1.2.3 Actionnariat 26
1.2.4 Participations 34
1.3 Risques et modalités de contrôle 38
1.3.1 Principaux risques et incertitudes 38
1.3.2 Procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité 40
1.3.3 Contrôles dont font l'objet les sociétés du Groupe BRL au 31/12/2022 42
1.3.4 Contrôle analogue 43
1.4 Gouvernance 43
1.4.1 Bilan de la gouvernance des élus 43
1.4.2 Délibérations stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la collectivité territoriale actionnaire 49
1.4.3 Rémunérations 52
2. Situation financière des sociétés du Groupe BRL au 31/12/2022 51
2.1. Situation financière du Groupe BRL 53
2.2. Situation financière de BRL 57
2.3. Situation financière de BRL EXPLOITATION 61
2.4. Situation financière de BRL INGENIERIE 64
2.5. Situation financière de BRLEN 67
2.6. Situation financière de BRLI-CI 70
2.7. Situation financière de BRL MAD 71
2.8. Répartition du chiffre d'affaires et du résultat par secteur d'activité 73
2.8.1. Consolidé 73
2.8.2. BRL 74
2.8.3. BRL EXPLOITATION 74
2.8.4. BRL INGENIERIE 75
2.8.5. BRL ESPACES NATURELS 75
2.9. Répartition du chiffre d'affaires selon les actionnaires 76

Acronymes :
BRLE : BRL EXPLOITATION - **BRLI** : BRL INGENIERIE - **BRLEN** : BRL ESPACES NATURELS – **BRLI-CI** : BRLI COTE D'IVOIRE

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

1. Vie et fonctionnement de BRL

1.1 PRESENTATION GENERALE

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 1. Une présentation de la société d'économie mixte rappelant son historique, son objet social, ses domaines d'activité, l'adresse de son siège social, le nombre de ses salariés, la répartition de son capital, l'organisation de sa gouvernance, les noms du président, du directeur général et des administrateurs, en identifiant ceux qui représentent la collectivité territoriale ou le groupement actionnaire, les principales activités et opérations de l'année écoulée en identifiant celles qui concernent la collectivité territoriale ou le groupement actionnaire et ses perspectives de développement

1.1.1 Présentation de BRL

Dénomination sociale :	BRL
Secteur d'activité :	Société d'aménagement régional
Date d'immatriculation :	16 septembre 1955
RCS :	550 200 661
Code APE :	7010Z
Siret :	550 200 661 00019

Créée en 1955, la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône Languedoc, devenue BRL, est organisée en Groupe de sociétés depuis 1993, avec des filiales constituées par apports partiels d'actifs autour de ses métiers. Le Groupe BRL participe aux côtés des acteurs locaux à l'aménagement de l'Occitanie méditerranéenne ainsi qu'à des projets structurants d'aménagement hydraulique et de développement des territoires, en France et à l'international.

La vocation du Groupe est de proposer des solutions durables d'aménagement territorial dans les domaines de l'eau, de l'environnement et de la biodiversité, en s'appuyant sur les métiers de ses sociétés :

- Concessionnaire et maître d'ouvrage du Réseau Hydraulique Régional pour le compte de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.
- Gestionnaire de grands ouvrages hydrauliques et exploitant de services publics d'eau brute, d'eau potable et d'assainissement.
- Ingénieur-conseil et maître d'œuvre.
- Création, entretien d'espaces verts et pépiniériste (production de végétaux d'ornement adaptés au contexte méditerranéen).

La singularité du Groupe BRL est de faire dialoguer un triptyque de compétences en matière de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et d'exploitation de services, avec une expérience de près de 70 ans d'intervention sur le territoire régional et à l'International.

1.1.2 Rappel de la trajectoire d'activités de BRL

La société BRL a été créée par décret, le 3 février 1955[1], sous le nom de "Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas Rhône et du Languedoc" (CNARBRL). Société commerciale, son actionnariat est majoritairement détenu par le secteur public (collectivités locales).

Un décret de 1956 lui accorde une concession de 75 ans pour la conception, l'exécution et l'exploitation d'ouvrages hydrauliques contribuant au développement économique du Languedoc-Roussillon. Les travaux sont déclarés d'utilité publique.

[1] *Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 02/04/1955, création par la transformation de la Société d'études des canaux de la rive droite du Bas-Rhône et du Languedoc, créée en 1952, dont les statuts ont subi une refonte générale, en Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc.*

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

BRL est autorisée par l'Etat à prélever dans le fleuve Rhône jusqu'à 75 m^3/s, en amont d'Arles. L'eau est conduite sur 12 km par un canal d'amenée jusqu'à la station de pompage "Aristide Dumont", inaugurée en 1960 par le Président de la République, Charles de Gaulle. Cette station permet de diriger :

- 63 m^3/s vers le canal Philippe Lamour (élévation de 20 m), qui conduit l'eau jusqu'à Mauguio, dans l'Hérault, 60 km en aval, et alimente 36 000 hectares équipés à l'irrigation ainsi que les stations touristiques du littoral et les communes de la métropole de Montpellier, pour l'alimentation humaine ;
- 12 m^3/s vers le canal des Costières (élévation de 70 m), pour irriguer 30 000 hectares, dont les 3500 hectares du plateau gardois des Costières, et alimenter l'agglomération nîmoise.

En 1961, un 1er avenant à la convention et au cahier des charges portant concession générale, autorise la réalisation et l'exploitation du barrage des Monts d'Orb**.** Cet aménagement, situé sur le haut bassin de l'Orb, permet d'irriguer le biterrois, dans l'Hérault, et d'alimenter en eau potable le littoral entre Vendres et Gruissan. BRL réalise à la même période, en qualité de concessionnaire du Département de l'Hérault, le barrage du Salagou, qui complète le maillage du département.

En 1977, un 2ième avenant à la convention et au cahier des charges portant concession générale permet l'aménagement du Lauragais audois : construction du barrage de la Ganguise et des réseaux d'irrigation et de connexion avec le barrage de Montbel, dans les Pyrénées.

En 1993, le Groupe BRL est créé. La maison-mère BRL, dont les statuts évoluent, rassemble la mission d'aménagement régional et les activités de concessionnaire des grands ouvrages hydrauliques, ainsi que les fonctions de holding du Groupe. Trois filiales sont créées, regroupant les activités techniques et commerciales, autour de 3 grands métiers : BRL Exploitation, BRL Ingénierie et BRL Espaces Naturels. Un 3ième avenant à la convention et au cahier des charges portant concession générale tire les conséquences de la filialisation des activités, en autorisant BRL à affermer à une filiale, détenue majoritairement, l'exploitation des ouvrages de distribution d'eau.

En février 2008, dans le cadre de la Loi d'août 2004 de décentralisation, la Région Languedoc-Roussillon obtient de l'Etat le transfert des ouvrages hydrauliques concédés à BRL. La Région devient l'autorité publique concédante de ce grand Réseau, qu'elle souhaite développer pour répondre aux besoins en eau de ses territoires.

En 2009**,** la holding du Groupe change de nom. La Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas Rhône et du Languedoc disparait au profit du sigle BRL**.**

En janvier 2010, un 3ième avenant à la convention et au cahier des charges portant concession générale, est signé afin d'actualiser le traité initial et d'ajuster son périmètre ainsi que sa durée, pour permettre l'extension du Réseau Hydraulique Régional avec la réalisation du programme AQUA DOMITIA**.** Le terme de la concession accordée à BRL est ainsi prolongé jusqu'en 2051**.**

En septembre 2011, la Région Languedoc-Roussillon crée le Service Public Régional de l'Eau dont BRL et le Réseau Hydraulique Régional constituent des éléments clés. En novembre 2011, la maison mère BRL transforme ses statuts pour devenir une Société anonyme d'économie mixte locale.

En avril 2012**,** à l'issue de la procédure de Débat Public, la Région et BRL décide d'engager la réalisation du programme AQUA DOMITIA, qui prolonge le Réseau Hydraulique Régional sur le littoral héraultais et dans l'Aude. BRL est maître d'ouvrage - concessionnaire de ce programme de 220 M€ d'investissement, le plus important investissement de ce domaine réalisé en France au XXIième siècle.

En juin 2013, dans le cadre de la stratégie **«** BRL Horizon 2017 » du Groupe, BRL et la Région projette la réalisation d'un ensemble de nouveaux réseaux hydroagricoles destinés à l'irrigation de 4 000 **nouveaux hectares**, en adaptation aux effets du changement climatique.

En juin 2014**,** BRL réalise une augmentation de capital de 7 M€ qui complète le financement du rachat par BRL des 49% de capital détenu par SAUR au capital de la filiale BRL Exploitation. Ce rachat de titres réalisé en 2012 permet que les investissements et la gestion de l'eau assurées par BRL ne soient pas influencés par les majors de l'eau.

En 2018, BRL engage une nouvelle étape avec le lancement de sa stratégie « BRL Horizon 2020 » qui consacre les 10 ans du Réseau Hydraulique Régional né du transfert de l'Etat à la Région des ouvrages concédés à BRL.

En juin 2019, la Région Occitanie et BRL signent la « Charte pour une gestion durable de l'eau sur le Réseau Hydraulique Régional » qui traduit pour la prochaine décennie 2019-2028 les objectifs de gestion de cette ressource stratégique pour le territoire régional.

En avril 2020, les orientations de la Stratégie « CAP 2025 » de BRL sont approuvées par son Conseil d'administration. Portée par un véritable engagement de responsabilité sociétale d'entreprise, la stratégie CAP 2025 définit le cadre de

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

transformation du Groupe autour des trois grandes transitions écologique, énergétique et digitale. Elle contribue activement aux politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, tout en favorisant la préservation de la biodiversité, Elle oriente résolument les activités du Groupe autour des objectifs du Développement Durable du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact).

1.1.3 Objet social de BRL

L'objet social est défini dans les statuts de BRL :

« La société a pour objet la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable des territoires. Elle a, en particulier, vocation à répondre aux défis de l'eau et de l'environnement relevant des collectivités de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ainsi qu'à contribuer au développement économique, à la sauvegarde et à la mise en valeur des espaces naturels et agricoles, à la gestion économe de ressources naturelles, en proposant des réponses innovantes et en développant ces savoir-faire en France et à l'international.

A ce titre, elle met en œuvre les missions suivantes qui concourent ensemble à la réalisation de l'objet social de la société:

- *Une mission générale de maîtrise de l'eau et d'aménagement hydraulique, de préservation et de gestion rationnelle des ressources, en particulier dans le cadre du service public régional de l'eau, dont relève la concession d'équipement et d'exploitation consentie par l'Etat et transférée à la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée par convention conclue entre l'Etat et la Région Languedoc Roussillon en date du 20 février 2008, par application de l'article 36 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 (ci-après désignée par la concession unique signée en application de l'article L.112-8 du Code rural et de la pêche maritime), les concessions consenties par des collectivités locales ainsi que tous autres aménagements et actions qui les préparent ou les complètent ;*
- *Une mission de développement des zones rurales visant à promouvoir l'activité économique, à favoriser l'exploitation et la gestion rationnelle des ressources naturelles et des territoires, par toutes actions d'étude, d'animation, d'organisation, d'assistance technique, d'exploitation ou d'équipement ;*
- *Une mission de contribution aux démarches de planification et aux projets d'aménagement structurant des territoires ; une mission d'intervention dans le domaine des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et des énergies nouvelles ;*
- *Une mission de participation, notamment en s'appuyant sur ses filiales, à des programmes de recherche et développement relatifs aux défis de l'eau, de l'environnement, des ressources naturelles et du changement climatique.*

Pour accomplir ses missions, la société pourra :

- *Procéder à toutes études ou enquêtes et tous actes, réaliser toutes actions d'expérimentation et de recherche.*
- *Rassembler ou acquérir des emprises foncières, réaliser tous travaux ou ouvrages pour son propre compte, en tant que concessionnaire, en tant que mandataire ou sous toute autre forme.*
- *Exploiter, gérer et entretenir les ouvrages réalisés ou ceux dont la gestion lui serait confiée, prêter son concours à tous organismes, prendre toutes participations dans des organismes existants ou en voie de création, et plus généralement, mettre en œuvre tous moyens propres à faciliter la réalisation de son objet.*
- *Directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, en accord avec les autorités administratives compétentes, participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions diversifiées, d'aménagement, de mise en valeur, de développement ou d'équipement.*
- *Directement ou par l'intermédiaire de ses filiales ou prises de participation directes ou indirectes, prêter son concours à des administrations, collectivités, organismes ou entreprises situés en France ou à l'étranger pour réaliser toutes études et travaux utilisant des méthodes et des techniques dans lesquelles elle aura acquis une compétence particulière, ou leur apporter son assistance pour l'exécution de tous projets entrant dans son objet. En particulier, la société pourra dans le cadre des traités existants, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, réaliser toutes opérations, conformes à son objet social, de coopération transfrontalière. »*

1.1.4 Domaines d'activités de BRL

- **La gestion et le développement de grandes concessions hydrauliques**

BRL, maison-mère du Groupe assure trois missions principales :

1. Elle est concessionnaire du grand Réseau Hydraulique Régional (RHR), propriété de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée, dont le patrimoine est évalué à plus de 2 milliards d'euros.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Ce réseau est principalement alimenté par le fleuve Rhône, ressource renouvelable pour laquelle BRL bénéficie d'une autorisation de prélèvement accordé par l'Etat. En sa qualité de concessionnaire, BRL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de modernisation et d'extension du RHR et déploie notamment le programme AQUA DOMITIA, lancé par la Région Occitanie afin de sécuriser l'alimentation en eau d'un vaste territoire entre Montpellier et le littoral audois.

2. Elle établit la stratégie du Groupe et veille à la gestion de ses intérêts, au travers de l'administration des filiales et des participations de BRL dans diverses entités.

3. En sa qualité de holding, elle centralise l'ensemble des directions de services (finances, services généraux, fiscalité, juridique, assurances, ressources humaines, responsabilité sociétale, systèmes d'information, communication, audit et contrôle interne) qui viennent en appui à toutes les sociétés du Groupe, avec un triple objectif : sécuriser les processus les plus sensibles pour maîtriser les risques, optimiser les moyens et mutualiser les bonnes pratiques.

Schéma d'organisation du Réseau Hydraulique Régional

- **La production et la distribution d'eau, en veillant à une irrigation plus économe en eau**

BRL Exploitation est la filiale métier « **Gestion des services d'eau** ». Elle a pour vocation première d'exploiter le Réseau Hydraulique Régional (3 barrages, 1 ouvrage digue, 1 microcentrale hydroélectrique, 106 km de canaux, près de 5 000 km de conduites enterrées, 92 sites de pompage et 6 usines de potabilisation), dans le cadre d'un contrat d'affermage et d'un apport partiel d'actif de son actionnaire unique BRL (concessionnaire de la Région Occitanie). Cet affermage constitue près de 80 % de son chiffre d'affaires.

A partir des ouvrages du Réseau Hydraulique Régional, BRL Exploitation distribue chaque année entre 100 et 140 millions de m^3 d'eau sous pression. Cette ressource permet d'alimenter plus d'un million de personnes en été, près de 5 000 agriculteurs et 9 000 clients non agriculteurs, dont 75 entreprises et 250 collectivités (eau à usage divers : jardins, parcs, stades, process, etc.). BRL dispose également de 200 contrats « appoint incendie ».

BRL Exploitation met son expertise et son savoir-faire (études, travaux, conseil et vente de matériel) au service d'une irrigation plus responsable et plus économe des ressources en eau. Elle intervient principalement dans quatre domaines :

- Prestations de services publics d'eau potable et assainissement pour le compte de collectivités.
- Participation à la gestion de grands ouvrages hydrauliques et proposition de services associés.
- Vente et installation de matériels d'irrigation.
- Prestations de services publics d'eau brute.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Hors Occitanie, BRL Exploitation gère plusieurs barrages, dont notamment les retenues de Devesset, Saint Martial et Coucouron en Ardèche, Villerest et Lavalette dans la Loire, La Caserne au Mont- Saint-Michel.

- **L'ingénierie de l'eau, de l'environnement et du développement**

BRL Ingénierie est la filiale métier « **Ingénierie-Conseil** ». Elle intervient, d'une part, au service du développement du Réseau Hydraulique Régional, et d'autre part, comme bureau d'études, en France et à l'International, dans les domaines de l'eau, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Elle réalise des missions d'études, de conseil et de maîtrise d'œuvre pour des clients publics et privés. Ses experts sont mobilisés sur les grands défis du XXIième siècle : favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement, anticiper et accompagner l'adaptation au changement climatique et à la transition écologique et énergétique, préserver la biodiversité, lutter contre la raréfaction des ressources naturelles, les risques de pénuries alimentaires, les inondations, la submersion marine, l'appauvrissement des sols, etc.

Son savoir-faire est regroupé autour de dix Domaines d'Activités Stratégiques : Eau potable et assainissement, Ouvrages hydrauliques et transferts, Eau agricole et sécurité alimentaire, Eau et risques, Gestion intégrée des ressources en eau, Mer et littoral, Navigation et ports, Évaluation environnementale, Gestion de la biodiversité et développement durable et Développement territorial.

BRL Ingénierie, référencée par la plupart des grands bailleurs de fonds nationaux ou internationaux, est également membre de plusieurs pôles et organisations professionnelles, en France comme à l'international.

Pour mener à bien ses activités à l'international, BRL Ingénierie s'appuie sur plusieurs filiales, les sociétés BRLI Côte d'Ivoire, BRL Madagascar[2] et le bureau d'études We Consult, ainsi que sur des établissements « stables » (en Bolivie, Ethiopie et Tunisie).

- **La production végétale, la valorisation et l'entretien du paysage**

BRL Espaces Naturels est la filiale métier « **végétal et espaces verts** ». Elle est spécialisée dans l'aménagement, la gestion et l'entretien de grands espaces paysagers, publics ou privés, et dispose, avec les Pépinières BRL, d'un des plus vastes centres de production de végétaux ornementaux du sud de la France (dont les productions sont labellisées « Sud de France »). BRL Espaces Naturels figure parmi les cinq plus importantes entreprises de son secteur sur la partie orientale de la région Occitanie.

1.1.5 Adresse du siège social

1105, avenue Pierre Mendès France BP 94001 30 001 Nîmes Cedex 5

1.1.6 Nombre de salariés au 31/12/2022

BRL : 89

BRL et ses filiales directes (BRLE, BRLI, BRLEN) : 688

[2] *Transférée de BRL à BRL Ingénierie le 23 juin 2022.*

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

1.1.7 Capital social de BRL au 31/12/2022

- **Montant : 29 588 779,48 €**
- **Répartition :**

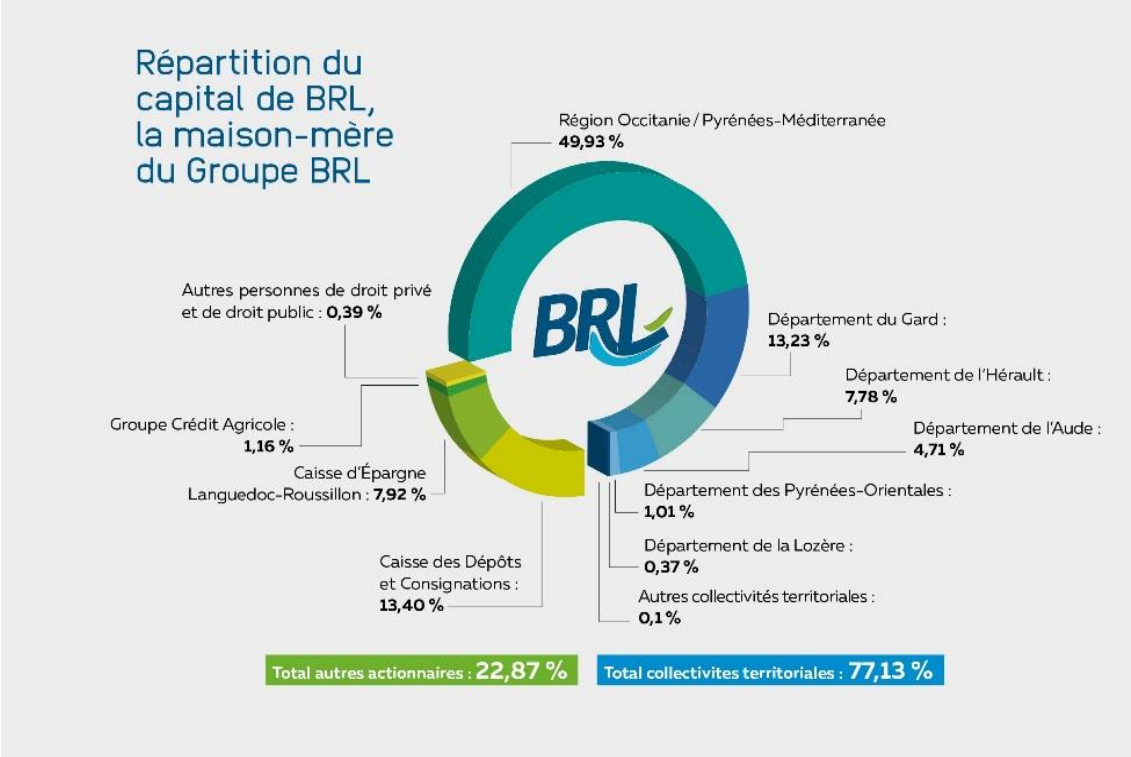

1.1.8 Organisation de la gouvernance de BRL

Société anonyme d'économie mixte locale à conseil d'administration et direction générale.

1.1.9 Noms des Président, Directeur général et administrateurs, en identifiant ceux qui représentent la collectivité territoriale actionnaire, au 31/12/2022

Administrateurs

Région Occitanie représentée par Fabrice VERDIER, Christian ASSAF, Jean-Louis CAZAUBON, Aurélie GENOLHER, Jean-Luc GIBELIN, Katy GUYOT, Monique NOVARETTI

Département de l'Hérault, représenté par Jacqueline MARKOVIC et Yvon PELLET

Département du Gard, représenté par Denis BOUAD et Olivier GAILLARD

Département de l'Aude, représenté par Alain GINIES

Assemblée spéciale des collectivités territoriales représentée par les départements des Pyrénées Orientales (représenté par Nicolas GARCIA) et de la Lozère (représenté par Rémi ANDRE)

Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par Brice PAQUET *(à compter du Conseil d'administration du 21/04/2022, en remplacement de Christelle ASSIE)*

Caisse d'Epargne LR, représentée par Jérôme FORT

Marianne DELACHAUME, à titre personnel *(à compter du Conseil d'administration du 21/04/2022, en remplacement de Gilles BONNY)*

Joël FOURNIER, à titre personnel

Nicolas CARTAILLER, administrateur salarié

Flavia HARTMANN RIEU, administratrice salariée

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Censeurs

Chambre départementale d'Agriculture du Gard, représentée par Dominique GRANIER

Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières de l'Aude, représenté par François DEMANGEOT

Président du Conseil d'administration

Fabrice VERDIER, représentant la Région Occitanie

Direction Générale

Directeur Général : Jean-François BLANCHET

Commissaires aux comptes

Co-titulaires : - **KPMG SA** (Suppléant : Salustro Reydel SA)
- **RSM MEDITERRANNEE**

1.1.10 Principales activités et opérations de l'année écoulée

- **Concession régionale**

✓ **Maillons d'AQUA DOMITIA**

Les trois Maillons du programme AQUA DOMITIA qui restaient en cours de réalisation sont désormais terminés et mis en service :

- Les tranches 2 et 3 des Maillons Nord Gardiole et Biterrois, permettant le transfert Rhône/Orb, l'interconnexion entre Aqua Domitia et les réseaux alimentés par l'Orb, le raccordement avec le secteur de Portiragnes, l'équipement d'un troisième groupe de pompage dans la station Aqua Domitia à Mauguio.
- La première tranche du Maillon Minervois est réceptionnée et opérationnelle.

Les soldes administratifs et financiers de ces trois opérations sont terminés dans le respect des enveloppes budgétaires globales, à savoir 22 M€ HT (égal au budget) pour les tranches 2 des Maillons Nord Gardiole et Biterrois, 65,12 M€ HT (+ 0,2 % du budget) pour les tranches 3 des Maillons Nord Gardiole et Biterrois et 5,8 M€ HT (- 10,7 % du budget) pour la première tranche du Maillon Minervois. En synthèse générale, les maillons prioritaires d'Aqua Domitia engagés depuis 2011 sont terminés dans le respect des calendriers et des budgets globaux, après une décennie de mobilisation des équipes du Groupe BRL.

L'atterrissage prévisionnel des opérations engagées depuis le démarrage d'Aqua Domitia s'élève ainsi à 185 M€ HT dans le respect des budgets annoncés. Cette maitrise financière est à mettre en perspective avec les 2 crises qui ont fortement influencé la période récente :

- 2020/2021 : crise sanitaire ayant conduit à une importante réorganisation des méthodes de travail et des moyens,
- 2021/2022 : tension sur les matières premières et forte inflation sur les principales fournitures et équipements.

Plusieurs autres facteurs de risque ont fait l'objet d'une surveillance renforcée : la simultanéité des chantiers qui a engendré ponctuellement un contexte concurrentiel défavorable et une moindre disponibilité des entreprises, le décalage des travaux de raccordement aux réseaux du Haut-service de Réals, maitrisé par un ajustement technique.

✓ **Extensions des périmètres hydroagricoles**

Les travaux des trois premiers projets validés au programme d'investissement de 2017 sont achevés, avec le périmètre de Cers terminé et mis en service depuis mai 2019, une partie du périmètre de Nord Gardiole – Phase 2 terminée et mise en service à l'été 2020 (une dernière poche d'irrigation étant programmée en 2022), le périmètre du Nord-Est Béziers – Phase 2 terminé et mis en service. Ces trois projets sont conformes aux enveloppes budgétaires prévisionnelles.

Les trois projets validés au programme d'investissement de 2018 sont également engagés, avec l'ensemble des procédures réglementaires finalisées et des travaux en cours de finalisation pour Collines des Costières et Florensac/Pomerols/Pinet. La mise en service de ces deux réseaux est confirmée pour l'été 2023.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Le marché de travaux concernant la pose des canalisations a été attribué pour Montagnac, la consultation des entreprises est en cours pour la station de pompage, sur la base d'un budget actualisé de l'opération à 3,8 M€ HT validé lors du Conseil d'administration du 21 avril 2022, avec une mise en service prévue fin 2023.

Les deux projets validés au programme d'investissement de 2020 sont en cours de réalisation avec une consultation des entreprises programmée en mars 2023 pour Vendres, reportée pour Loupian dans l'attente du travail de reconfiguration et d'optimisation du projet.

Concernant le projet du Pouget, validé au programme d'investissement de 2021, BRL a finalisé l'étude d'avant-projet, avec la mise en évidence d'un risque de dépassement du budget mais également d'une surface desservie inférieure au dossier qui a été déposé par la Vicomté d'Aumelas à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région. Concernant les surfaces desservies, un complément d'enquête menée par BRL a permis d'identifier des surfaces supplémentaires (environ 800 hectares pour un projet à 644 hectares). Concernant l'augmentation des budgets, l'étude actualisée de novembre 2022 intégrant les évolutions de prix récents permet d'évaluer le montant de l'investissement entre 6,5 M€ HT et 7,4 M€ HT (pour un budget initial de 5 M€ HT).

Les solutions mises en œuvre par BRL permettent d'ajuster le plan de financement afin de faire face à cette forte augmentation et sont basées sur :

- Une optimisation des travaux pour tendre vers l'objectif de 6,5 M€ HT (économie supplémentaire d'environ 850 k€ HT, notamment sur les ouvrages de pompage et sur l'optimisation des réseaux de desserte),
- La validation d'un financement complémentaire par l'Etat qui participe déjà au financement dans le cadre du Plan de relance, avec la confirmation d'une participation de 80% du coût supplémentaire de 1,5 M€ HT,
- Une augmentation de la participation des bénéficiaires, initialement calibrée à 1 200 €/hectare et portée à 1 600 €/hectare soit 260 k€ HT supplémentaires,
- Une augmentation de l'autofinancement de BRL de 400 k€ HT supplémentaires, avec ajustement de la redevance d'affermage complémentaire, portant l'autofinancement net total de BRL sur cette opération de 230 k€ à un maximum de 630 k€ HT (après déduction des participations des bénéficiaires).

Le nouveau plan de financement a été validé par les parties prenantes, ce qui permet la poursuite du projet et sa perspective de mise en service en octobre 2024 (date au plus tard liée au financement FEADER).

- **Assistance aux collectivités (SMDA – Aude)**

L'avancement de la dernière opération du mandat concerne le chenal de Coursan : les études détaillées du projet sont terminées, les démarches réglementaires permettant de valider définitivement le projet sont en cours de finalisation, les financements devraient intervenir en 2023 pour des travaux envisagés en 2023/2024.

1.1.11 Perspectives de développement de BRL

L'année 2023 se situe à mi-parcours du déploiement de la stratégie CAP 2025. A ce titre, la Direction générale de BRL a décidé de procéder à une actualisation des Plans d'affaires du cycle 2021 – 2025 des sociétés du Groupe BRL qui avaient été élaborés au 4ième trimestre 2020.

Cette actualisation intégrera divers effets nouveaux, avec de fortes incertitudes et une volatilité importante sur les coûts des matières premières et des fournitures et services, dans un contexte marqué par une inflation à un niveau très élevé. Parallèlement, cette situation génère une pression importante sur les évolutions salariales (évolution à hauteur de l'inflation, à 6,1 %), d'autant plus que le Groupe BRL n'avait pas initié de nouvelles négociations depuis celles de mars 2022 (augmentation globale des salaires limitée à 3,2 % en 2022).

Pour autant, en 2023, les métiers du Groupe BRL sont bien positionnés, dans les secteurs de l'eau et de l'environnement, orientés sur une dynamique de croissance, compte tenu des besoins générés par les nécessités d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

Le budget 2023 intègre les effets économiques de l'année 2022 marquée par une crise énergétique mondiale et les impacts générés par la guerre en Ukraine, qui ont renforcé le niveau de l'inflation.

L'année 2023 sera caractérisée par les éléments suivants :

- Le patrimoine du Réseau Hydraulique Régional bénéficiaire d'investissements à un niveau soutenu (19 M €) proche de celui de 2022 avec :

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

- L'achèvement des travaux des tranches 2 et 3 des Maillons Biterrois et Nord Gardiole et de la tranche 1 du Maillon Minervois pour 0,3 M€ HT ;
- Des interventions et des études pré-opérationnelles pour 0,5 M€ HT ;
- Les extensions de réseaux hydroagricoles pour 8,6 M€ HT dont le Plateau de Vendres pour 3,2 M€ HT, les projets de Florensac/Pomerol pour 2 M€ HT et de Collines des Costières pour 1,2 M€ HT ;
- Des travaux de modernisation pour un montant de 5,6 M€ HT dont les travaux sur la station de Méjanelle en vue de l'alimentation de la station de production d'eau potable de la Métropole de Montpellier à Valédeau les travaux du pont bâche de St Gilles et la nouvelle turbine des Monts d'Orb ;
- Des travaux de sécurisation à hauteur de 1,6 M€ HT sur les stations de Bouillargues, Mas Soulet, Gardonnenque et Méjanelle ;
- Des densifications et des dévoiements de réseaux pour 2 M€ HT.

▪ Les travaux de maintenance de la Concession régionale seront significativement renforcés, à la hauteur des enjeux du patrimoine, avec une maintenance patrimoniale programmée portée à 4 M€ abondée par des opérations patrimoniales complémentaires pour la sécurité des infrastructures à hauteur de 1,3 M€.

▪ La mise en œuvre progressive du décret tertiaire. Après la réalisation, ces dernières années, de travaux visant à diminuer la consommation énergétique du siège de BRL, l'année 2023 verra la mise en œuvre des premiers travaux permettant d'atteindre les objectifs de baisse de consommation fixés par le gouvernement en 2030, 2040 et 2050.

▪ La crise internationale, avec ses contraintes d'accès à l'énergie a conduit BRL à anticiper, dès avril 2022, la préparation d'un Plan de sobriété énergétique pour l'ensemble des activités du Groupe BRL, avec une cible de 10 % de réduction des consommations. Des plans d'actions ambitieux ont été élaborés dans les différentes filiales afin de mettre en place des économies d'énergie, dans le domaine de l'exploitation des ouvrages pour BRLE, dans le cadre des outillages et de la production des pépinières pour BRLEN et, dans la partie des outils informatiques et du stockage de données pour BRLI et pour la maison mère. Une gestion affinée de l'énergie est en cours de déploiement sur les différents sites de BRL. Une étude en cours déterminera les travaux à réaliser afin que les sites soient énergétiquement les plus sobres possibles. Un volet d'incitation comportementale est également en cours d'élaboration afin de motiver le personnel à moins consommer d'énergie dans les gestes et les actions du quotidien. La négociation avec EDF de début 2023 a permis de sécuriser pendant deux années (2024 et 2025) le prix d'achat de l'énergie pour le RHR.

▪ L'année 2023 marquera également les 30 ans de la création du Groupe BRL (1993). Des évènements externes et internes seront organisés afin de mettre en lumière les 30 ans de développement du Groupe au service des territoires en région et plus largement en France et à l'international.

▪ La transformation digitale du Groupe BRL se poursuit dans le cadre de la sécurisation des Systèmes d'Information. La cyberattaque que vient de subir le Groupe BRL confirme pleinement le bien fondé des investissements de sécurité engagés depuis une dizaine d'années et qui se poursuivront en s'appuyant sur les retours d'expérience de la cyberattaque de mars 2023.

▪ Pour BRLE, l'année 2023 sera centrée sur la mise en production du nouvel outil de gestion clients X7, mis en service depuis mars 2023. Des travaux d'amélioration des conditions d'exploitation seront engagés suite aux retours d'expériences de la sécheresse exceptionnelle de 2022. L'année 2023 sera également marquée par la définition de la cible de la politique clientèle, l'amélioration du contrôle de gestion appuyé par les informations techniques issues de Concert'Eau et la reprise de l'activité vente de matériel d'irrigation après une réorganisation. Au niveau commercial, BRLE se concentrera sur les offres de renouvellement des contrats de prestations d'exploitation de barrages auprès de différents maîtres d'ouvrages ;

▪ L'activité de BRLEN s'est consolidée en 2022 avec une activité commerciale soutenue et un bureau d'études redimensionné. Le budget B0 2023 a été élaboré sur la base du portefeuille d'affaires connu à date et des hypothèses formulées dans un contexte favorable au développement des activités en lien avec les marchés publics, les entreprises et les aménageurs privés. Le budget tient compte du contexte inflationniste sur les marchés de l'énergie, des fournitures et du coût de la main d'œuvre. L'amélioration de l'outil de production, représenté à 45 % par des moyens humains, se poursuit ainsi que de nouveaux investissements afin d'optimiser les charges en lien avec les engins et matériels.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

- Pour BRLI, la production devrait atteindre 25 M€ en 2023 du fait de l'augmentation des ressources internes et des premiers effets de l'inflation. La revalorisation des prix de vente amorcée en 2022 atteint une augmentation de près de 11 % ce qui devrait conduire en 2023 à une augmentation de la production supérieure de 2 M€. A l'export, les perspectives d'activité restent positives malgré les effets de la situation économique, les implantations de BRLI permettant une exécution facilitée des opérations à partir de ces bases régionales. Le positionnement de BRLI sur des actions impactant positivement l'environnement et les parties prenantes, avec une orientation client affirmée, doit constituer un facteur d'attractivité et de motivation de ses collaborateurs.

Le résultat net du B0 2023 de la Holding BRL s'établit à 1 590 k€, en progression de 273 k€ par rapport au B0 2022 (1 317 k€) et supérieur de 308 k€ par rapport au Plan d'affaires de la Stratégie CAP 2025 (1 282 k€).

Le résultat net consolidé part Groupe du B0 2023 s'élève à 1 983 k€, en croissance de 500 k€ par rapport au B0 2022 (1 484 k€) et supérieur de 501 k€ par rapport à la Stratégie CAP 2025 (1 482 k€).

En perspective pour 2023, toutes les sociétés du Groupe présentent une prévision de résultat social positif et contribuent positivement à la formation du résultat consolidé positif du groupe, tout en intégrant prudemment, comme en 2022, un impact défavorable des indemnités de fin de carrière.

1.2 Engagements pris

1.2.1 Etats des relations entre les collectivités territoriales et le Groupe BRL

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 2. L'état des relations entre la collectivité territoriale ou le groupement actionnaire et la société d'économie mixte, listant les contrats, apports en compte courant d'associés, garanties d'emprunt et aides octroyées au titre du développement économique ou tout autre concours financier, et précisant pour chacun d'eux leur objet, leur montant et, le cas échéant, le secteur d'activité dont ils relèvent

1.2.1.1 Liste des contrats entre BRL et les collectivités territoriales actionnaires de BRL

✓ **Conventions dites « réglementées »**

Collectivités territoriales actionnaires co-contractantes	Objet du contrat	Conditions financières
Région Occitanie	Traité de Concession et l'ensemble de ses avenants 1,2 3, 4 et 5 (Concession régionale)	L'avenant n°4 a entériné les modifications du Traité de Concession induites par le transfert entre l'Etat et la Région des biens concédés à BRL au titre de la concession hydraulique de 1956 et les évolutions liées à la mise en œuvre des ouvrages Aqua Domitia. L'avenant n°5 vient compléter le texte intégral du Traité de Concession établi par l'avenant n°4 et ses annexes en date du 29 janvier 2010. Le Traité de Concession initiale et ses avenants n°1, 2 et 3 repris dans le corps de l'avenant n°4, l'avenant n°5 et toutes leurs annexes respectives constituent un corpus contractuel complet qui ne peut être dissocié, l'ensemble de ces documents constituant l'intégralité du Traité de Concession entre BRL et la Région Languedoc Roussillon.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Collectivités territoriales actionnaires co-contractantes	Objet du contrat	Conditions financières
Région Occitanie	Cahier des charges particuliers pour l'établissement, l'usage et l'exploitation des ouvrages du réseau hydraulique BRL sur les maillons Nord Gardiole et Biterrois Tranche 2, qui sont la prolongation des maillons Nord Gardiole et Biterrois Tranche 1, mis en service à l'été 2015. Ce CCP définit les conditions de réalisation, d'usage et d'exploitation des ouvrages sur les maillons de la tranche 2.	Les conditions de prix sont définies et suivies au titre des conventions financières conclues entre la Région LRMP et BRL. BRL informe la Région LRMP régulièrement sur le suivi d'avancement des travaux.
Région Occitanie	Cahier des charges particulier pour fixer les modalités de réalisation et d'exploitation par BRL de l'ensemble des ouvrages composant les 3èmes tranches des Maillons Nord Gardiole et Biterrois, dont la date de mise en service est prévue en 2021.	Conditions de prix définies et suivies au titre des conventions financières entre la Région Occitanie et BRL. BRL s'engage à tenir à la disposition de la Région, au fur et à mesure de leur disponibilité les éléments de la phase Projet, les éléments relatifs à la passation des marchés de travaux, les ordres de service de démarrage des travaux et les procès-verbaux de réception de travaux.
Région Occitanie	Cahier des charges pour l'établissement, l'usage et l'exploitation des ouvrages concernant les 6 opérations d'extension agricole du RHR à réaliser sur la période 2019-2022	La Région Languedoc Roussillon a confié à son concessionnaire BRL, la conception, la réalisation et l'exploitation des ouvrages hydrauliques du programme Aqua Domitia. Le cahier des charges a pour objet de définir les conditions de réalisation, d'usage et d'exploitation des 6 opérations d'extension du RHR à réaliser entre 2019 et 2022
Région Occitanie	Cahier des charges pour l'établissement, l'usage et l'exploitation des ouvrages de l'extension du réseau hydraulique BRL - Aqua Domitia Maillon Minervois 1ère tranche	La Région Languedoc Roussillon a confié à son concessionnaire BRL, la conception, la réalisation et l'exploitation des ouvrages hydrauliques du programme Aqua Domitia. Le cahier des charges a pour objet de définir les conditions de réalisation, d'usage et d'exploitation des ouvrages de l'extension du RH Aqua Domitia - 1ère tranche Maillon Minervois
Région Occitanie	Cahier des charges particulier relatif à 3 projets de réseaux hydroagricoles portés en maitrise d'ouvrage par BRL (Plateau de Vendres, Loupian, Plaine du Pouget) : Précise les modalités de construction, d'exploitation et de dévolution de 3 nouveaux périmètres d'irrigation agricole à mettre en eau entre 2023 et 2024	Secteur de Loupian (105 hectares ; investissement prévisionnel de 0,75M€), Secteur du Plateau de Vendres (854 hectares ; investissement prévisionnel de 5,55 M€ HT), Secteur de la Plaine du Pouget (644 hectares ; investissement prévisionnel de 5 M€ HT).

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Collectivités territoriales actionnaires co-contractantes	Objet du contrat	Conditions financières
Région Occitanie	Protocole Cadre - relatif au développement et à la sécurisation des réseaux d'eau brute sur le territoire de la CABM	Définition du partenariat technique et financier relatif : - aux réseaux de distribution d'eau brute du Nord-Est Biterrois - aux maillons du projet Aqua Domitia desservant et sécurisant ces réseaux - aux garanties demandés par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour répondre à son besoin en eau potable à l'horizon 2030. Ce protocole fera l'objet de conventions spécifiques, pour chaque tranche d'investissement correspondant au programme global.
Région Occitanie	Convention spécifique « Période 2015-2018 » relative au financement de la 2ème phase de réalisation des réseaux de distribution d'eau brute du Nord Est Béziers et du maillon Biterrois du projet Aqua Domitia desservant ces réseaux : Définition du partenariat technique et financier relatif aux réseaux de distribution d'eau brute du Nord Est Béziers et au maillon du projet Aqua Domitia desservant et sécurisant ces réseaux	Un tableau figurant dans la convention précise le plan de financement prévisionnel de la 2ième tranche des Maillons Nord Gardiole et Biterrois. Le montant prévisionnel de l'investissement de l'opération globale s'établissant à 22 000 000 € HT (aux conditions économiques du 1er juillet 2015). Un tableau figurant dans la convention précise le plan de financement prévisionnel de la 2ème phase de travaux (2015-2018) des réseaux de distribution d'eau brute du Nord Est Béziers. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à environ 5,5 M€ HT.
Région Occitanie	Convention « Période 2018-2021 » relative au financement de la 3ème tranche de réalisation des Maillons Nord Gardiole et Biterrois du projet Aqua Domitia : Définit le partenariat technique et financier relatif à la réalisation de la 3ème tranche de réalisation des Maillons Nord Gardiole et Biterrois du projet Aqua Domitia, dont les travaux sont programmés entre 2018 et 2021.	Le montant prévisionnel de l'investissement pour l'opération globale des 3èmes tranches des Maillons Nord Gardiole et Biterrois s'établit à 65 000 000 € HT. Le développement des nouveaux réseaux de desserte Nord et Est-Béziers ne nécessite pas de nouveau financement spécifique de la CABM.
Région Occitanie	Avenant 1 protocole cadre - développement et sécurisation des réseaux d'eau brute sur le territoire de la CABM : Définit les nouvelles conditions du partenariat technique et financier entre la Région Occitanie, BRL et la CABM.	La participation financière de la CABM est fixée à 0,8% du montant prévisionnel de l'investissement de la tranche 3 des maillons Nord-Gardiole et Biterrois, soit 500 k€.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Collectivités territoriales actionnaires co-contractantes	Objet du contrat	Conditions financières
Région Occitanie	Avenant 1 à la convention spécifique relative au financement de la 2ème phase de réalisation des réseaux de distribution d'eau brute du Nord Est Béziers et du Maillon Biterrois du projet Aqua Domitia et portant version actualisée de la convention : Modification du calendrier initial et ajustement des conditions de réalisation de la 2ème tranche du Maillon Biterrois d'Aqua Domitia aux modifications du calendrier	Des tableaux figurant dans l'avenant précisent : - le plan de financement prévisionnel de la 2ème tranche des Maillons Nord Gardiole et Biterrois - le plan de financement prévisionnel de la 2ème phase de travaux (2015-2022) relatifs aux réseaux de desserte Nord Est Béziers 2ème phase - l'échéancier prévisionnel d'appel de fonds
Région Occitanie / Département de l'Hérault	Convention tripartite sur le financement des travaux de la 3ème tranche des Maillons Nord Gardiole et Biterrois dans le cadre du projet Aqua Domitia : Définition des conditions de participation financière du Département de l'Hérault relatives à la réalisation de la 3ème tranche et dernière tranche des Maillons Nord-Gardiole et Biterrois du projet Aqua Domitia, ainsi que les engagements réciproques des parties	La participation financière de la Région Occitanie est fixée à 29,25 M€, soit 45% du montant prévisionnel de l'investissement, et celle du Département de l'Hérault à 11,05 M€, soit 17% du montant prévisionnel de l'investissement. L'autofinancement porté par BRL s'élève à 7,05 M€.
Département de l'Hérault	Convention de superposition d'affectation et transfert de gestion pour l'aménagement d'une passerelle supportant une piste cyclable – Commune de Mauguio-Carnon, au droit du carrefour entre la RD26 et la RD 189 : aménagement d'une piste cyclable sur des parcelles appartenant au domaine public concédé à BRL	BRL va répondre à la demande d'affectation supplémentaire d'une portion délimitée des 2 pistes latérales du canal Philippe Lamour pour l'aménagement d'une passerelle et d'une piste cyclable, à condition que l'affectation initiale des fonctions de la piste soit maintenue et préservée et les conditions énoncées dans la convention soient respectées
Département de l'Aude	Avenant n°1 à la convention d'approvisionnement en eau brute destinée principalement à l'irrigation du périmètre du Lauragais Audois : Modification du calcul du tarif de base de la fourniture d'eau en gros afin de réduire temporairement (3 ans) le coût des achats d'eau à la charge de ouvrages distribution dans le but de relancer une dynamique de souscription sur les périmètres du Lauragais.	Pendant la période transitoire, soit à compter de l'année 2014 et jusqu'en 2016 inclus, les formules indiquées à l'article 9 de la convention initiale sont applicables avec les modifications suivantes : - Redevance annuelle de référence = 627 071 € HT (au lieu de 648 000€ HT), - Redevance de volume (RV) : le coefficient de la convention initiale (0,0246) est remplacé par la valeur : 0,0402. Quel que soit l'impact de la mesure transitoire, le résultat sera constaté chez BRL. Il ne sera pas demandé au Département d'indemnisation.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Collectivités territoriales actionnaires co-contractantes	Objet du contrat	Conditions financières
Département de l'Aude	Convention pour régularisation des transferts d'eau en provenance du barrage de Montbel par le barrage de la Ganguise : Mutualisation du système Adducteur Hers Lauragais - Barrage de la Ganguise	Les charges de fonctionnement du système AHL/Ganguise sont réparties sur l'ensemble des partenaires en fonction des volumes utilisables (cf. 3.4.1). L'ensemble des charges d'exploitation des ouvrages de l'ensemble AHL/Ganguise tel que précisé à l'article 3 est pris en charge par l'IEMN et intégré dans la gestion financière de l'ensemble. L'IEMN refacture à chaque partie sur la base d'un prorata des volumes utilisables. Ces charges sont composées de charges fixes et charges variables (annexe 5). En année exceptionnelle, la répartition de charges est finalisée lors de la réunion ayant mis au point les conditions de fonctionnement hydraulique
Département de l'Aude	Avenant n°1 à la convention pour régularisation des transferts d'eau en provenance du barrage de Montbel par le barrage de la Ganguise : Modifie la notion de volume d'eau utilisable, de préciser les modalités de gestion hydraulique et financière	La contribution financière de chaque partie au fonctionnement du système AHL/Ganguise est basée sur les volumes utilisables (tels que définis au §3.3.1) l'année concernée

✓ **Conventions dites « courantes et conclues à des conditions normales »**

Collectivité territoriale co-contractante	Objet du contrat	Conditions financières	Montants
Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice 2022.			

1.2.1.2 Liste des contrats entre les filiales directes de BRL (BRLE, BRLI et BRLEN) et les collectivités territoriales actionnaires de BRL

Les principaux contrats conclus entre les filiales directes de BRL et les collectivités territoriales actionnaires de BRL sont fournies ci-dessous à titre indicatif.

✓ **Contrats conclus entre BRLE et les collectivités territoriales actionnaires de BRL**

Collectivité territoriale co-contractante	Objet des contrats et conditions financières	Montants facturés par BRLE en 2022 (CA en € H.T)
Département du Gard	Livraison d'eau à usage divers.	2 167,27 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	3 230,80 €
	Barrages de Sénéchas et de Sainte Cécile d'Andorge - Assistance pour la maintenance des réseaux d'alerte aux populations. Prestations rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est, pour la solution de base, de 22 243,80 € HT (durée : 12 mois)	20 370,46 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Collectivité territoriale co-contractante	Objet des contrats et conditions financières	Montants facturés par BRLE en 2022 (CA en € H.T)
	Assistance technique à la surveillance, l'exploitation et la maintenance des barrages départementaux (2022-2026) **Prestations sous-traitées par BRLI.**	2 540 €
Département de l'Hérault	Livraison d'eau à usage divers.	2 381,64 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	5 458,53 €
	Suivi, surveillance et entretien du barrage anti-sel de l'Aude. Les prestations sont rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutée des prix unitaires fixés dans le bordereau de prix. Les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter est de 19 820 € HT (durée : 6 mois).	14 600,00 €
	Exploitation des barrages du Salagou et des Olivettes. Prestations rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. L'évaluation des prestations à exécuter est pour : La période 1 (2021-2024) : 1 306 014 € HT La période 2 (2024-2028) : 1 311 174 € HT **Une partie des prestations est sous-traitée à BRLI et BRLEN.**	270 953,00 €
Département de l'Aude	Livraison d'eau brute en gros.	1 589 854,00 €
	Délégation de service public - Livraison d'eau brute	2 365 621,00 €
	Affermage du service public de l'eau à partir du dispositif du barrage-réservoir de Laprade	211 000,00 €
Département des Pyrénées Orientales	Exploitation, surveillance et entretien des ouvrages hydrauliques du Département : barrages, ossature de la Raho et centrale hydroélectrique. Le montant facturé trimestriellement comprend le prix global et forfaitaire des prestations objet du contrat, et le prix unitaire d'éventuelles prestations complémentaires dont le montant est fixé contractuellement. L'évaluation de l'ensemble des fournitures à livrer et des services à exécuter telle qu'elle résulte du détail quantitatif estimatif et de l'état des prix forfaitaire est de 7 871 933,14 € HT pour 8 ans (2015-2022). **Une partie des prestations est sous-traitée à BRLI et BRLEN.**	945 752,00 €
Département de la Lozère	Affermage de Mende - Livraison d'eau potable.	8 441,41 €
Montpellier Méditerranée Métropole	Livraison d'eau agricole.	1 661,00 €
	Livraison d'eau à usage divers.	8 907,01 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	20 147,50 €
	Livraison d'eau brute en gros.	3 098 308,00 €
Nîmes Métropole	Livraison d'eau à usage divers.	1 985,00 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	6 461,72 €
	Livraison d'eau brute en gros.	58 631,00 €
	Livraison d'eau potable en gros.	2 141 404,00 €
Communauté d'agglomération Pays de l'or	Livraison d'eau à usage divers.	666,64 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	13 734,72 €
COMMUNE DE BEZIERS	Livraison d'eau à usage divers.	4 007,54 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	18 795,06 €
COMMUNE DE LUNEL	Livraison d'eau à usage divers.	1 091,91 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	1 503,34 €
COMMUNE DE VAUVERT	Livraison d'eau à usage divers.	1 229,08 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	1 503,54 €
	Livraison d'eau brute en gros.	7 807,62 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Collectivité territoriale co-contractante	Objet des contrats et conditions financières	Montants facturés par BRLE en 2022 (CA en € H.T)
COMMUNE DE SAINT GILLES	Livraison d'eau à usage divers.	513,20 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	6 461,60 €
COMMUNE DE PEZENAS	Livraison d'eau à usage divers.	469,73 €
COMMUNE DE PAULHAN	Livraison d'eau à usage divers.	942,29 €
COMMUNE DE NIMES	Livraison d'eau à usage divers.	1 262,11 €
COMMUNE DE NARBONNE	Livraison d'eau à usage divers.	127,16 €
	Livraison d'eau brute en gros.	25 782,75 €
COMMUNE D'AIGUES VIVES	Livraison d'eau à usage divers.	697,78 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	300,69 €
COMMUNE DE SOMMIERES	Livraison d'eau à usage divers.	1 489,32 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	1 503,54 €
COMMUNE DE FRONTIGNAN	Livraison d'eau à usage divers.	234,72 €
COMMUNE DE BOISSERON	Livraison d'eau à usage divers.	625,76 €
COMMUNE DE CAZOULS LES BEZIERS	Livraison d'eau à usage divers.	339,62 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	902,12 €
	Livraison d'eau potable en gros.	23 127,10 €
	Livraison d'eau brute en gros.	49 934,18 €
COMMUNE DE MAUGUIO	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	4 536,46 €
	Livraison d'eau brute en gros.	40 102,68 €
COMMUNE DE CAISSARGUES	Livraison d'eau à usage divers.	259,62 €
COMMUNE D'AIGUES MORTES	Livraison d'eau à usage divers.	358,36 €
COMMUNE D'AIMARGUES	Livraison d'eau à usage divers.	502,43 €
COMMUNE D'ARGELIERS	Livraison d'eau agricole	1 559,93 €
	Livraison d'eau à usage divers.	138,12 €
	Livraison d'eau brute en gros.	34 853,49 €
COMMUNE DE BEAUVOISIN	Livraison d'eau à usage divers.	328,10 €
	Délégation de service public - Livraison d'eau brute	15 317,00 €
	Livraison d'eau brute en gros.	60 201,00 €
COMMUNE D'ASPIRAN	Livraison d'eau à usage divers.	420,69 €
COMMUNE DE CLARENSAC	Livraison d'eau à usage divers	200,87 €
COMMUNE DE GARONS	Livraison d'eau à usage divers	323,92 €
COMMUNE DE JONQUIERES ST VINCENT	Livraison d'eau à usage divers	108,74 €
COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES	Affermage de Canet d'Aude - Livraison d'eau potable.	5 761,87 €
COMMUNE DE MANDUEL	Livraison d'eau à usage divers.	365,73 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	1 503,54 €
COMMUNE DE MEYNES	Livraison d'eau à usage divers.	1 879,28 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	877,12 €
COMMUNE DE MUDAISON	Livraison d'eau à usage divers.	740,01 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Collectivité territoriale co-contractante	Objet des contrats et conditions financières	Montants facturés par BRLE en 2022 (CA en € H.T)
COMMUNE DE SAINT GERVASY	Livraison d'eau à usage divers.	463,84 €
COMMUNE DE SAINT SERIES	Livraison d'eau à usage divers.	179,18 €
COMMUNE DE VERGEZE	Livraison d'eau à usage divers.	949,51 €
	Livraison d'eau brute en gros.	42 644,13 €
COMMUNE D'ASPERES	Livraison d'eau agricole.	904,36 €
COMMUNE DE MARGUERITTES	Livraison d'eau à usage divers.	199,85 €
COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT	Livraison d'eau agricole.	278,89 €
	Livraison d'eau à usage divers.	1 590,73 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	829,94 €
	Livraison d'eau brute en gros.	11 636,30 €
COMMUNE DE GALARGUES	Livraison d'eau à usage divers	381,21 €
COMMUNE DE CAVEIRAC	Livraison d'eau à usage divers	198,52 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	3 298,81 €
	Livraison d'eau brute en gros.	36 320,28 €
COMMUNE DE GENERAC	Livraison d'eau à usage divers.	1 283,14 €
	Délégation de service public - Livraison d'eau brute	9 896,00 €
	Livraison d'eau brute en gros.	37 171,00 €
COMMUNE DE LANSARGUES	Livraison d'eau agricole.	467,65 €
	Livraison d'eau à usage divers.	177,41 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	60,12 €
COMMUNE DE LUNEL VIEL	Livraison d'eau à usage divers	545,74 €
COMMUNE DE MARAUSSAN	Livraison d'eau à usage divers	69,23 €
COMMUNE DE MILHAUD	Livraison d'eau potable en gros.	2 071,27 €
COMMUNE DE THEZAN LES BEZIERS	Livraison d'eau à usage divers	755,50 €
COMMUNE DE CONGENIES	Livraison d'eau à usage divers	290,95 €
COMMUNE DE LESPIGNAN	Livraison d'eau à usage divers	503,44 €
COMMUNE DE CANDILLARGUES	Livraison d'eau à usage divers	336,09 €
COMMUNE DE PEPIEUX	Livraison d'eau agricole.	2 052,36 €
COMMUNE DE REDESSAN	Livraison d'eau à usage divers	834,44 €
COMMUNE DE SAINT MARCEL SUR AUDE	Livraison d'eau potable en gros.	87 249,00 €
COMMUNE DE SAINT NAZAIRE DE PEZAN	Livraison d'eau à usage divers	188,13 €
COMMUNE DE SAINT JUST	Livraison d'eau à usage divers	420,91 €
COMMUNE DE SALLELES D'AUDE	Livraison d'eau potable en gros.	118 585,00 €
	Livraison d'eau à usage divers.	643,65 €
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	3 230,80 €
COMMUNE DE SAUSSINES	Livraison d'eau à usage divers	496,33 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

✓ **Contrats conclus entre BRLI et les collectivités territoriales actionnaires de BRL**

Collectivité territoriale co-contractante	Objet du contrat	Montant facturé en 2022 en € HT par BRLI	Montant global du contrat en € HT
Département du Gard	Sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous - Phase PRO EXE - Elaboration des dossiers réglementaires	7 915 €	213 655€
	Assistance technique à la surveillance, l'exploitation et la maintenance des barrages départementaux. **Une partie des prestations est sous-traitées à BRLE.**	54 410 €	Marché à bon de commande. Montant facturé : 151 150 €
	Barrages départementaux de Senechas, Ste Cécile d'Andorge et des Cambous - actualisation décennales des études de danger	61 488 €	148 805€
	Marché en groupement BRLI-ISL INGENIERIE- MEDIA E : Sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous - phase pro-exe-maitrise d'œuvre	93 416,54 €	Montant du marché avec les Tranches Optionnelles : 689 908,08 € - Tranche ferme BRLI : 170 027,32 € Tranche optionnelle BRLI : 519 880,76 €
	Mission de maitrise d'œuvre pour l'implantation de piézomètres complémentaires dans la galerie du barrage de Ste Cécile d'Andorge	62,28 €	19 962,49 €
Département de l'Hérault	Mission de maitrise d'œuvre pour les travaux d'inspections et de prospections complémentaires en lien avec l'actualisation de l'étude de dangers du barrage de Salagou	3 998 €	79 960 €
	Mission de Maîtrise d'œuvre des travaux d'inspections en lien avec l'actualisation de l'Etude de dangers du barrage des Olivettes.	11 201,45 €	86 165 €
	Prestation sous-traitée par BRLE dans le cadre du contrat « exploitation des barrages du Salagou et des Olivettes »	28 055 €	Montant global du marché pour BRLI : 221 728 € (110 864 € pour la période 1 et 110 864 € pour la période 2)
Département de l'Aude	Etude pour la création d'un ouvrage de franchissement piscicole sur le seuil de l'Orbieu au droit du pont RD106 à Ferrals les Corbières	5 030 €	13 205 €
Département des Pyrénées Orientales	**Prestation sous-traitée par BRLE dans le cadre du contrat "Convention de prestation de sûreté des barrages des Pyrénées Orientales"**	117 249,40 €	Montant global du marché pour BRLI : 678 671,94 €
Montpellier Méditerranée Métropole	Maitrise d'œuvre partielle pour la réalisation des infrastructures hydrauliques et paysagères du parc Gérard Bruyère	34 166,50 €	206 007,50 €
	Marché en groupement avec IRH (mandataire) / BRLI "CREM MAERA" Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'Extension et l'Adaptation de la Station d'Epuration MAERA	26 355,00 €	Montant de la part BRLI : 172 210 €
Communauté d'agglomération Pays de l'or	Maitrise d'œuvre pour la mise en place de la vitesse variable sur la surpression en période hivernale et de la surpression en période estivale	3 400 €	20 875 €
	Etude pour le diagnostic des barrages anti-sel et la définition de travaux de réparation	0,00	12 656 €
	Maitrise d'œuvre SRA Carnon Reconstruction du Poste de Refoulement Principal	0,00	107 500,00 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Collectivité territoriale co-contractante	Objet du contrat	Montant facturé en 2022 en € HT par BRLI	Montant global du contrat en € HT
Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR)	Marché en groupement OPALE-SOLIHA Méd-BRLI-Agence VERRI : Réduction de la vulnérabilité des bâtiments à usage publics, professionnel et d'habitation sur le bassin versant de l'Aude et de la Berre	91 125,01 €	Marché à bon de commande. Montant total facturé par BRLI: 120 125,01 €
	Marché en groupement PREDICT SERVICE - BRLI : Accompagnement des élus du bassin versant de l'Aude à la gestion du rique inondation : mise en œuvre et révision des PCS à l'échelle du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu	136 627,40 €	Marché à bon de commande. Montant total facturé par BRLI : 224 170 €
	Marché en groupement avec BRLI (mandataire) - Cabinet Merland avec comme sous-traitant l'Agence MYSO. Etude d'évaluation et de perspectives d'évolutions des SAGE à l'échelle des bassins versants Aude, Berre et Corbières Maritimes	61 720,00 €	Montant de la part BRLI : 121 345 €
	Etude de l'aléa inondation sur 23 communes - bassin versant de l'Aude - (Aléa Tranche 2)	38 498,69 €	Montant du marché : 110 000 €
		9 875 €	Montant de l'avenant: 131 310 €
Etablissement Public Territorial de Bassin Vidourle (EPTB Vidourle)	Diagnostic hydraulique porte du Vidourle amont rive gauche	14 030 €	14 030 €
	Marché en groupement HYDROFIS (mandataire) / CENOTE / brli. Etude sur les liaisons entre les débits du Vidourle, le niveau des karsts en amont de Quissac et la nappe de Sommières		34 510 €
COMMUNE DE NARBONNE	Etude VTA barrage Cap de Pla	4 200 €	4 200 €
	Marché en groupement Agence Ter (Mandataire) / BRLI / Transitec. Maîtrise d'œuvre urbaine pour la station balnéaire de Narbonne	18 100 €	Montant part BRLI : 24 400 €
Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole	PAPI 2 VISTRE 2016-2021 Etude de faisabilité de l'aménagement hydraulique de la Garonnette et de la Font d'Angas	60 266,00 €	109 976,00 €
	Etude de danger et déclaration du système d'endiguement du Vistre à Caissargues	1 597,62 €	Tranche ferme : 55 172,32 €
		5 320,60 €	Tranche optionnelle: 16 896,09 €

✓ **Contrats conclus entre BRLEN et les collectivités territoriales actionnaires de BRL**

Collectivité territoriale co-contractante	Objet du contrat	Montants facturés 2022 en € HT par BRLEN	Montant total du marché en € HT
Département du Gard	Barrages du Gard - débroussaillage	5 670 €	9 240 €
	Barrages du Gard - débroussaillage	9 478 €	17 100 €
Département de l'Hérault	Entretien	118 395 €	173 976 €
	Entretien	99 322 €	171 257 €
	Entretien, gestion raisonnée d'espaces naturels	100 147 €	153 933 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Collectivité territoriale co-contractante	Objet du contrat	Montants facturés 2022 en € HT par BRLEN	Montant total du marché en € HT
	Biterrois - fauchage	51 676 €	140 066 €
	Cœur de l'Hérault - fauchage	37 560 €	123 855 €
	Haut Languedoc - fauchage	46 700 €	131 300 €
	Mont d'Orb - fauchage	13 499 €	53 458 €
	Thau plaine d'Hérault - fauchage	44 013 €	133 773 €
	Vignobles d'ouest - fauchage	52 618 €	153 524 €
	Entretien de la végétation des barrages du Salagou et des Olivettes **Prestation sous-traitée par BRLE dans le cadre du contrat « exploitation des barrages du Salagou et des Olivettes »**	9 870 €	101460 € (51 980 € pour la période 1 et 49 480 € pour période 2)
Département des Pyrénées Orientales	Barrage des Pyrénées Orientales - Entretien **(Prestation sous-traitée par BRLE)**	34 239 €	161 937 €
COMMUNE DE BEZIERS	Fourniture et plantation de végétaux	19 528 €	102 211 €
COMMUNE DE LUNEL	Rue Fenaison - Création Espaces verts	24 647 €	24 647 €
COMMUNE DE SETE	Parking du Stade Louis Michel - Replantation d'arbres d'alignement	2 314 €	2 314 €
COMMUNE DE NIMES	Prestation de débroussaillement de bords et voies de terrains	6 657 €	6 657 €
COMMUNE DE NARBONNE	Fourniture d'arbres	65 180 €	200 000 €
COMMUNE DE MARSEILLAN	Domaine des voiries communales et autres dépendances de la Commune - Fauchage et débroussaillage	62 747 €	62 047 €
COMMUNE DE VERGEZE	Fourniture de plantes et d'arbres	7 815 €	88 000 €
COMMUNE DU GRAU DU ROI	Parking Allée Victor Hugo - Arrachage d'arbres (sous-traitant Colas)	6 266 €	6 266 €
	Eco quartier Méditerranéen - Création Espaces verts	10 248 €	108 444 €
COMMUNE DE BESSAN	Route de Béziers chemin de negacots - Création Espaces verts	35 231 €	35 231 €
COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT	Groupe scolaire Jean Vilar - Création Espaces verts	11 177 €	11 177 €
COMMUNE DE MARSILLARGUES	Plantation d'arbres	16 690 €	16 690 €
COMMUNE DE SAINT JUST	Création Espaces verts	3 000 €	45 000 €

1.2.1.3 Apports en compte courant d'associés

Sans objet.

1.2.1.4 Garanties d'emprunt

Sans objet.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

1.2.1.5 Aides octroyées au titre du développement économique et tout autre concours financier, par les collectivités territoriales actionnaires de BRL

✓ **Aides octroyées à BRL**

	Objet	Montant	Date (2022)	Secteur d'activité
Aides octroyées au titre du développement économique	Extension Biterrois	331 520 € 90 090,59 €	12 juillet 26 octobre	Concession Régionale Concession Régionale
	Extension Collines des costières	322 737,46 € 777 030,45 €	1er décembre 06 décembre	Concession Régionale Concession Régionale
	Extension Florensac Pomerols Pinet	1 298 677,88 €	30 novembre	Concession Régionale
	Maillon Biterrois	459 212,44 €	14 avril	Concession Régionale
	Maillon Minervois	1 137 160,84 € 626 199,86 € 136 969,26 €	28 mars 23 septembre 20 octobre	Concession Régionale Concession Régionale Concession Régionale
	Maillon T3 Nord Gardiole et Biterrois	641 920 € 3 773 128 €	17 mai 21 novembre	Concession Régionale Concession Régionale
	TOTAL Aides Investissements liés au patrimoine	**9 594 646,78 €**		
Tout autre concours financier	**Subvention Lauragais (Département de l'Aude)**	383 359,26 €		Concession Régionale

Détail des subventions accordées en 2022

Région Occitanie	Extension Bitterois	-	225 586,59
	Extension colline les costières	-	777 030,45
	Extension Florensac Pomerols Pinet	-	649 338,94
	Maillon Minervois	-	1 070 064,31
	maillon T3 nord gardiole et bittérois	-	2 925 000,00
Total Région Occitanie		-	**5 647 020,29**
Département du Gard	Extension colline les costières	-	322 737,46
Total Département du Gard		-	**322 737,46**
Département de l'Aude	Maillon Minervois	-	830 265,65
	maillon T3 nord gardiole et bittérois	-	393 888,00
Total Département de l'Aude		-	**1 224 153,65**
Département de l'Hérault	Extension Bitterois	-	196 024,00
	Extension Florensac Pomerols Pinet	-	649 338,94
	Maillon Bittérois	-	459 212,44
	maillon T3 nord gardiole et bittérois	-	1 096 160,00
Total Département de l'Hérault		-	**2 400 735,38**
Total général		-	**9 594 646,78**

✓ **Aides octroyées aux filiales directes de BRL**

Au cours de l'exercice 2022, seule la société BRLI a perçu des aides octroyées par une collectivité territoriale actionnaire de BRL.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

	Objet	Montant	Date	Secteur d'activité
Concours financier	Subvention perçue de la Région Occitanie	95 461,78 €	10/02/2022	PROJET HYDROSIM
	Subvention perçue de la Région Occitanie	5 312,71 €	25/04/2022	PROJET EREDOS
	Subvention perçue de la Région Occitanie	41 966,08 €	12/09/2022	PROJET DEM'EAUX

1.2.2 Modifications statutaires

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 3. Les modifications des statuts effectuées dans l'année en conservant l'historique des cinq dernières années.

1.2.2.1 Modifications apportées par l'Assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2022

- **Intégration des dispositions nouvelles issues de la Loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à « la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale », dite Loi 3DS**

- Actualisation de l'article 27 des statuts de BRL en application de l'article 210 de la Loi 3DS élargissant les cas dans lesquels les décisions du Conseil d'administration doivent faire préalablement l'objet d'une délibération de la ou des collectivités territoriales et de ses ou de leurs groupements actionnaires administrateurs.
- Actualisation de l'article 27 des statuts de BRL en application de l'article 216 de la Loi 3DS créant le nouvel article L. 1524-5-1 du Code général des collectivités territoriales et précisant la nécessité d'une clause des statuts de la société d'économie mixte pour permettre de maintenir la représentation aux assemblées générales de ses filiales par son représentant légal ou toute autre personne qu'il aura désignée.
- Actualisation de l'article 34 des statuts en application de l'article 214 de la Loi 3DS étendant le délai de transmission des délibérations du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale de la société à la Préfecture du siège de la société à un mois.
- Actualisation de l'article 35 des statuts en application de l'article 210 de la Loi 3DS précisant le contenu du rapport à présenter par les représentants des collectivités territoriales actionnaires à la collectivité dont ils sont mandataires.

- **Autres mises à jour – Correction d'erreurs matérielles**

- Actualisation de la rédaction de l'article 14 des statuts par rapport à l'article 1843-4 du Code civil concernant les suites de la procédure en cas de refus d'agrément d'une cession de titres.
- Actualisation des articles 17 et 20 des statuts par rapport à la Loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à « la transparence de la vie publique » concernant les délais d'établissement des déclarations de patrimoine par le Président du Conseil d'administration, le Directeur général et tout Directeur général délégué.
- Ajout de précisions dans l'article 20 des statuts sur l'application des articles L.225-38 et L. 225-39 du Code de commerce concernant la qualification de conventions réglementées ou non des modifications du contrat de travail des administrateurs salariés.
- Ajout de précisions dans l'article 27 des statuts pour le mettre en compatibilité avec la nouvelle rédaction de l'article L. 225-35 du Code de commerce issue de la Loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.
- Correction d'une erreur matérielle à l'article 20 des statuts afin de l'adapter à la modification statutaire effectuée par l'Assemblée générale de BRL du 18 juin 2020 supprimant l'obligation de détenir des actions pour être administrateur.

1.2.2.2 Modifications apportées par l'Assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2020

- **Intégration des dispositions de la Loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite Loi PACTE**

- Représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le processus de désignation du Directeur général délégué (Article 17) *;*

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

- Intégration des notions d'intérêt social et de prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux dans le cadre de l'activité de BRL (Article 26) ;
- Délibérations relatives aux conventions réglementées : notion de personnes indirectement intéressées à la convention, absence de participation des personnes intéressées aux délibérations (Article 28) ;
- Mise à jour de termes devenus obsolètes : remplacement de la notion de « jetons de présence » par « rémunération » (Article 27).

▪ **Intégration des dispositions de la Loi du 19 juillet 2019 de simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés**

- Possibilité pour le Conseil d'administration de procéder par consultation écrite pour certaines décisions (Articles 5 ; 25) ;
- Modalités pratiques relatives aux Assemblées générales : Droit de participer aux décisions collectives pour le nu-propriétaire et l'usufruitier et répartition des droits de vote entre eux (Article 15) ; Modalités de demandes d'ajouts de points à l'ordre du jour (Article 38) ; Réponse aux questions écrites (Article 52) ;
- Démission d'office du Président, des administrateurs, du Directeur général et du Directeur général délégué en cas de mise sous tutelle (Articles 18 ; 22 ; 24).

▪ **Intégration d'options proposées par le Code de commerce**

- Fixation de la limite d'âge du Directeur général à 70 ans, pour l'aligner sur les dispositions relatives à l'âge limite de départ à la retraite pour les salariés (Article 18) ;
- Précision sur le fait que le Conseil d'administration est composé en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes (Article 20) ;
- Suppression de l'obligation de détention d'actions pour avoir la qualité d'administrateur (Article 20) ;
- Possibilité pour le Conseil d'administration de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives (Articles 26 ; 48) ;
- Représentation des actionnaires aux Assemblées générales : possibilité d'être représenté par le partenaire de PACS ; nécessité d'avoir un pouvoir écrit ; représentants légaux d'actionnaires ; modalités de vote à distance (Article 40) ;
- Précisions sur le recours à la visioconférence pour les tenues de Conseils d'administration (Article 25).

▪ **Création de la fonction de Président d'honneur,** réservée aux anciens administrateurs ou censeurs ayant œuvré de manière remarquable dans l'intérêt de la société BRL (nouvel article 25).

▪ **Mises à jour :**

- Remplacement de « membres du Comité d'entreprise, délégués du personnel ou membres du CHSCT » par « membres du Comité Social et Economique et Comité Social Economique Central » (Article 20) ;
- Modernisations : remplacement de « lettre et télécopie » par « écrit » (Article 25) ; remplacement de « lettre recommandée avec avis de réception » par « conformément aux textes en vigueur » (Article 30) ; Possibilité de recourir aux moyens de télécommunication pour les convocations des assemblées (Articles 36 ; 37 ; 39) ;
- Mise à jour de références textuelles : Articles du Code de commerce (Article 1) ; Articles du Code civil (Article 14) ;
- Mise à jour des renvois aux articles des statuts (Articles 19 ; 20).

▪ **Corrections d'erreurs matérielles :**

- Renvoi à la limite d'âge fixée pour le Directeur général et non à celle du Président en cas de séparation des fonctions (Article 17) ;
- Primauté de la limite d'âge fixée par les statuts sur la limite d'âge légale (Article 22) ;
- Convocation de l'Assemblée générale par le « Conseil d'administration » au lieu du « Président du Conseil d'administration » (Article 36) ;
- Délai de convocation de l'Assemblée générale réunie sur deuxième convocation (Article 37) ;
- Personnes habilitées à certifier les copies ou extraits de procès-verbaux (Article 41) ;
- Suppression de la mention « Membre de la Direction générale » (Article 59).

▪ **Clarification d'articles n'entrainant pas de modification de fonds :**

- Simplification de la rédaction (Articles 30, 35, 47, 51) ;
- Modifications des titres d'articles (Articles 21, 38, 39, 41) ;
- Regroupement d'articles (Articles 35, 36,37, 39, 40,41, 43, 44, 53, 54).

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

1.2.3 Actionnariat

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 4. Les évolutions de l'actionnariat intervenues dans l'année en conservant l'historique des cinq dernières années.

1.2.3.1 Evolution du capital social au cours des 5 dernières années

Aucune augmentation ou réduction de capital n'a été réalisée au cours des 5 dernières années.

1.2.3.2 Evolution de l'actionnariat au cours des 5 dernières années

	Actionnaires	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
PUBLIC						
COLLECTIVITES TERRITORIALES	Région Occitanie	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social
	Département du Gard	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social
	Département de l'Hérault	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social
	Département de l'Aude	630 613 actions soit 4,71 % du capital social	630 613 actions soit 4,71 % du capital social	630 613 actions soit 4,71 % du capital social	630 613 actions soit 4,71 % du capital social	630 613 actions soit 4,71 % du capital social
	Département des Pyrénées Orientales	135 700 actions soit 1,01 % du capital social	135 700 actions soit 1,01 % du capital social	135 700 actions soit 1,01 % du capital social	135 700 actions soit 1,01 % du capital social	135 700 actions soit 1,01 % du capital social
	Département de la Lozère	49 689 actions soit 0,37 % du capital social	49 689 actions soit 0,37 % du capital social	49 689 actions soit 0,37 % du capital social	49 689 actions soit 0,37 % du capital social	49 689 actions soit 0,37 % du capital social
	Montpellier Méditerranée Métropole	11 155 actions soit 0,08 %	11 155 actions soit 0,08 %	11 155 actions soit 0,08 %	11 155 actions soit 0,08 %	11 155 actions soit 0,08 %
	Nîmes Métropole	24 actions soit moins de 0,01 % du capital social	24 actions soit moins de 0,01 % du capital social	24 actions soit moins de 0,01 % du capital social	24 actions soit moins de 0,01 % du capital social	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social
	Communauté d'agglomération du Pays de l'or	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social
	Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social
	Etablissement Public Territorial de Bassin Vidourle	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

COMMUNE DE BEZIERS	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LUNEL	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE VAUVERT	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SAINT GILLES	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE PEZENAS	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE PAULHAN	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SETE	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'ALES	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE NIMES	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE NARBONNE	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'AIGUES VIVES	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SOMMIERES	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BOUILLARGUES	0	0	0	0	15 actions soit moins de

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

					0,01 % du capital social[3]
COMMUNE DE MARSEILLAN	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE FRONTIGNAN	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MEZE	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'ENTRE-VIGNES[4]	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	0	0	0
COMMUNE DE BOISSERON	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CAZOULS LES BEZIERS	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MAUGUIO	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'OUVEILLAN	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CAISSARGUES	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'AIGUES MORTES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'AIMARGUES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'ARGELIERS	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BEAUVOISIN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social

[3] *Cession des actions à Nîmes Métropole le 08/07/2019*
[4] *Suite à la fusion des communes de Saint-Christol et Verrargues*

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

COMMUNE D'ASPIRAN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CLARENSAC	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE GARONS	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE JONQUIERES ST VINCENT	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MANDUEL	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LOUPIAN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MEYNES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MONTFRIN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MUDAISON	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SAINT GERVASY	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SARDAN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SAINT CHRISTOL	0	0	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SAINT SERIES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

COMMUNE DE SERVIAN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE VERGEZE	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE VERRARGUES	0	0	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE VILLENEUVE LES BEZIERS	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DU GRAU DU ROI	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'ASPERES	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BESSAN	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MARGUERITTES	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BOISSIERES	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE FLORENSAC	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE GALARGUES	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'AGDE	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'UCHAUD	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

COMMUNE DE CAMPAGNE	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BUZIGNARGUES	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CAVEIRAC	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE GENERAC	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LANSARGUES	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LUNEL VIEL	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MARAUSSAN	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MARSILLARGUES	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MILHAUD	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SALINELLES	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SERNHAC	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE THEZAN LES BEZIERS	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BOUZIGUES	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CONGENIES	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

	COMMUNE DE LESPIGNAN	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE CANDILLARGUES	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE PEPIEUX	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE REDESSAN	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE SAINT MARCEL SUR AUDE	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE SAINT NAZAIRE DE PEZAN	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE SAINT JUST	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE SALLELES D'AUDE	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE SAUSSINES	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
AUTRES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC	CCI DU GARD	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social
	CCI DE L'HERAULT	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social
	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social
	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HERAULT	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social
	CCI TERRITORIALE DE L'AUDE	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

CCI de REGION PACA	104 actions soit moins de 0,01% du capital social	104 actions soit moins de 0,01% du capital social	104 actions soit moins de 0,01% du capital social	104 actions soit moins de 0,01% du capital social	104 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASA LES IRRIGANTS POUZOLS MINERVOIS	99 actions soit moins de 0,01% du capital social	99 actions soit moins de 0,01% du capital social	99 actions soit moins de 0,01% du capital social	99 actions soit moins de 0,01% du capital social	99 actions soit moins de 0,01% du capital social
CCI MARSEILLE PROVENCE	96 actions soit moins de 0,01% du capital social	96 actions soit moins de 0,01% du capital social	96 actions soit moins de 0,01% du capital social	96 actions soit moins de 0,01% du capital social	96 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASA DES IRRIGANTS DE SIRAN	34 actions soit moins de 0,01% du capital social	34 actions soit moins de 0,01% du capital social	34 actions soit moins de 0,01% du capital social	34 actions soit moins de 0,01% du capital social	34 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASA DES IRRIGANTS DE SAINTE VALIERE	25 actions soit moins de 0,01% du capital social	25 actions soit moins de 0,01% du capital social	25 actions soit moins de 0,01% du capital social	25 actions soit moins de 0,01% du capital social	25 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASA D'IRRIGATION PLAINE DE CAUNAS	22 actions soit moins de 0,01% du capital social	22 actions soit moins de 0,01% du capital social	22 actions soit moins de 0,01% du capital social	22 actions soit moins de 0,01% du capital social	22 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASA DES IRRIGANTS DE PEPIEUX	20 actions soit moins de 0,01% du capital social	20 actions soit moins de 0,01% du capital social	20 actions soit moins de 0,01% du capital social	20 actions soit moins de 0,01% du capital social	20 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASA ASSAINISSEMENT IRRIGATION PLAINE ORB	12 actions soit moins de 0,01% du capital social	12 actions soit moins de 0,01% du capital social	12 actions soit moins de 0,01% du capital social	12 actions soit moins de 0,01% du capital social	12 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASA ROUBINES PLAINE BEAUCAIRE-LA CHUTE	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASA DU CONTRAT DE LA MEYRANNE	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASA DU NOURRIGUIER	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social
SYNDICAT CANAL DE BEAUCAIRE	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social
ASSOCIATION NATIONALE DE FORMATION	3 actions soit moins de 0,01% du capital social	3 actions soit moins de 0,01% du capital social	3 actions soit moins de 0,01% du capital social	3 actions soit moins de 0,01% du capital social	3 actions soit moins de 0,01% du capital social
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE	2 actions soit moins de 0,01% du capital social	2 actions soit moins de 0,01% du capital social	2 actions soit moins de 0,01% du capital social	2 actions soit moins de 0,01% du capital social	2 actions soit moins de 0,01% du capital social

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

	ASSOCIATION SYNDICALE CANAUX RAONEL	1 action soit moins de 0,01% du capital social	1 action soit moins de 0,01% du capital social	1 action soit moins de 0,01% du capital social	1 action soit moins de 0,01% du capital social	1 action soit moins de 0,01% du capital social
PRIVE						
PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social
	Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social
	Crédit Agricole du Languedoc	125 519 actions soit 0,94 %	125 487 actions soit 0,94 %	125 432 actions soit 0,94 %	125 376 actions soit 0,94 %	125 353 actions soit 0,94 %
	Crédit agricole SA	30 000 actions soit 0,22% du capital social	30 000 actions soit 0,22% du capital social	30 000 actions soit 0,22% du capital social	30 000 actions soit 0,22% du capital social	30 000 actions soit 0,22% du capital social
	Autres personnes morales de droit privé	201 personnes morales de droit privé détenant 18 946 actions soit 0,14% du capital social	201 personnes morales de droit privé détenant 18 946 actions soit 0,14% du capital social	201 personnes morales de droit privé détenant 18 946 actions soit 0,14% du capital social	202 personnes morales de droit privé détenant 18 948 actions soit 0,14% du capital social	201 personnes morales de droit privé détenant 18 941 actions soit 0,14% du capital social
PERSONNES PHYSIQUES	Personnes physiques	4781 personnes physiques détenant 21 620 actions soit 0,16% du capital social	4789 personnes physiques détenant 21 652 actions soit 0,16% du capital social	4796 personnes physiques détenant 21 707 actions soit 0,16% du capital social	4808 personnes physiques détenant 21 761 actions soit 0,16% du capital social	4815 personnes physiques détenant 21 791 actions soit 0,16% du capital social

1.2.4 Participations

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 5. L'état de l'ensemble des participations de la société, directes et indirectes, au sens de l'article L. 233-4 du code de commerce, au capital d'autres sociétés ou groupements d'intérêt économique, mentionnant le montant de la participation, la part de capital détenue, le domaine d'activité de la société faisant l'objet de la prise de participation, le motif de cette prise de participation et l'identification des représentants de la société d'économie mixte au conseil d'administration ou de surveillance de cette société

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

1.2.4.1 Filiales directes de BRL

Filiales directes de BRL	Montant de la participation et part de détention du capital	Domaine d'activité de la société	Motif de la prise de participation	Représentants de BRL au CA ou CDS de cette société
BRL EXPLOITATION Société anonyme RCS Nîmes 391 350 568 Capital social : 3 482 126€	1 741 062 actions à 2 €, soit 3 482 124€ (100 % du capital)	Dans les domaines de la distribution d'eau potable, de l'irrigation et plus généralement de l'hydraulique, l'exploitation de l'ensemble des concessions octroyés par l'Etat, les conseils départementaux, etc.	Apport partiel d'actif de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône Languedoc (CNABRL) en date du 12 août 1993.	Administrateur : BRL représentée par Fabrice MARSAL
BRL INGENIERIE Société anonyme RCS Nîmes 391 484 862 Capital social : 3 183 349€	244 174 actions à 13 €, soit 3 174 262€ (99,71 % du capital)	Réalisation de toutes études, travaux ou interventions de tous organismes publics ou privés se rapportant à l'aménagement hydraulique, l'aménagement rural et urbain. La mise en valeur et le développement des territoires.	Apport partiel d'actif de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône Languedoc (CNABRL) en date du 5 juillet 1993.	Administrateur : BRL représentée par Fabrice MARSAL
BRL ESPACES NATURELS Société anonyme RCS Nîmes 391 484 755 Capital social : 1 952 700€	1 952 699 actions à 1 € soit 1 952 699€ (100 % du capital)	Toute activité portant sur l'étude, l'élaboration de tout ou partie tant dans le domaine rural que urbain de projets portant sur les activités d'aménagement d'espaces naturels et ruraux, notamment, forêts et espaces ruraux sensibles, espaces ludiques et équipements touristiques, activité de pépinières de production et d'élevage de végétaux d'ornement.	Apport partiel d'actif de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône Languedoc (CNABRL) en date du 23 juillet 1993.	Administrateur : BRL représentée par Fabrice MARSAL
BRL MADAGASCAR *(jusqu'au 23/06/2022)* Société anonyme RCS ANTANANARIVO n°2002B00484 Capital social : 220 000 000 Ar	99 997 actions à 2 200 MGA, soit 219 993 400 M GA (100 % du capital)	Ingénierie, conseil en matière d'hydraulique urbaine ou rurale, d'aquaculture ou de pêche, agriculture, environnement, travaux publics.	Développement des activités de BRL à l'international suite à une décision du Conseil de surveillance en date du 1er février 1991.	Administrateur : BRL Ingénierie représentée par Romaric VICENTE

1.2.4.2 Participations directes de BRL

Participations directes de BRL	Montant de la participation et part de détention du capital	Domaine d'activité de la société	Motif de la prise de participation	Représentants de BRL au CA ou CDS de cette société
PREDICT SERVICES Société par actions simplifiée RCS Montpellier 493 732 200 Capital social : 300 000€	1 000 actions à 100€, soit 100 000€ (33,33 % du capital)	Mise au point, exploitation et commercialisation de produits et services d'informations liés au phénomène inondation vers les collectivités territoriales et tous les utilisateurs concernés par ces services.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil de surveillance en date du 13 avril 2005.	Administrateur : BRL représenté par Jean-François BLANCHET, Gilles ROCQUELAIN et Anne Emmanuelle ROUSSEAU
SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT Société anonyme d'économie mixte	500 actions à 15,24€, soit 7 620€ (0,74 % du capital)	Mener et soutenir toutes actions collectives susceptibles de contribuer au	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une	Administrateur : BRL représentée par JF BLANCHET

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Participations directes de BRL	Montant de la participation et part de détention du capital	Domaine d'activité de la société	Motif de la prise de participation	Représentants de BRL au CA ou CDS de cette société
RCS Montpellier 331 496 158 Capital social : 1 031 122€		redéploiement de l'économie régionale en tous ses secteurs.	décision du Conseil d'administration du 2 octobre 1984.	
SAFER OCCITANIE Société anonyme RCS Toulouse 086 120 235 Capital social : 6 982 624€	6 895 actions à 16€, soit 110 320€ (1,58 % du capital)	Intervenir sur le marché foncier rural selon les dispositions du titre IV de livre 1er du Code rural et de la pêche maritime afin de remplir les missions définies à l'article L.141- du même Code en Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Tarn, Tarn et Garonne.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration du 7 mars 1961.	Censeur : BRL représentée par JF BLANCHET
ROUSSILLON AMENAGEMENT Société anonyme d'économie mixte RCS Perpignan 704 201 706 Capital social : 2 445 833,90€	247 050 actions à 0,38€, soit 93 879€ (3,84 % du capital)	Entrepreneur dans le département des Pyrénées Orientales. Toutes opérations d'aménagement tel que défini par la loi n°85.729 du 8 juillet 1985 ainsi que dans les mêmes domaines, toutes opérations de construction, d'équipement ou de bâtiment et d'en assurer le cas échéant la gestion et l'exploitation.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration du 7 juillet 1970.	Administrateur : BRL représentée par AE ROUSSEAU
ARAC Société anonyme d'économie mixte RCS Montpellier 414 107 334 Capital social : 27 120 297€	10 actions à 37€, soit 370€ (0,01 % du capital)	Principalement, sur le territoire de la Région Occitanie : contribuer au développement économique régional et à divers enjeux liés à l'économie, l'aménagement durable, la rénovation urbaine, le tourisme, l'habitat, la production agroalimentaire, l'environnement.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Directoire en 1997.	Sans objet.
SOMIMON – MERCADIS Société anonyme d'économie mixte RCS Montpellier 460 800 311 Capital social : 240 000€	300 actions à 16€, soit 4 800€ (2 % du capital)	Exploitation du marché d'intérêt national de Montpellier Gestion d'entrepôts frigorifiques ou autres, gestion stocks produits alimentaires, organisation de salons, foires, expositions.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration en date du 17 novembre 1964.	Sans objet.
SEGARD Société anonyme d'économie mixte RCS Nîmes 680 200 128	156 actions à 76€, soit 11 856€ (0,23 % du capital)	Etude et/ou réalisation de tous projets intéressant le développement économique, touristique et industriel du Département du Gard et notamment les opérations	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil	Administrateur : BRL représentée par AE ROUSSEAU

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Participations directes de BRL	Montant de la participation et part de détention du capital	Domaine d'activité de la société	Motif de la prise de participation	Représentants de BRL au CA ou CDS de cette société
Capital social : 5 128 252€		d'aménagement, de rénovation urbaine, de restauration immobilière, de construction, d'exploitation.	d'administration en date du 15 février 1965.	
NEXA Société anonyme d'économie mixte RCS Saint-Denis de la Réunion 442 583 845 Capital social : 5 378 958€	600 actions à 23,53€, soit 14 118€ (0,26 % du capital)	Activité d'aménagement et de développement dans les domaines de compétence de la Région Réunion et s'inscrivant dans les objectifs de développement durable du conseil régional de la Réunion, et toutes activités pouvant se rattacher à l'objet social et ce pour le compte de la région réunion, de ses actionnaires, pour son propre compte ou pour toutes autres collectivités territoriales, organismes publics ou privés.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Directoire en date du 16 mai 2002.	Sans objet.
SAPHIR Société anonyme d'économie mixte RCS Saint-Pierre de la Réunion 310 863 576 Capital social : 621 600€	89 titres à 168€, soit 14 952€ (2,41 % du capital)	Exploiter et gérer toute activité et tout service public tendant à favoriser l'aménagement du territoire réunionnais, gestion de l'eau, préservation du patrimoine aquatique.	Développement des activités de BRL à l'international en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration en date du 17 décembre 1985.	Sans objet.
VIATERRA *(cession le 07/04/2022 à la CABM)* Société anonyme d'économie mixte RCS Béziers 642 920 029 Capital social : 2 494 440€	2 350 actions à 36€, soit 84 600€ (3,39% du capital)	Aménagement, rénovation urbaine, restauration immobilière de construction ou réalisation de toute activité d'intérêt général.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration en date du 12 décembre 1961.	Sans objet.

1.2.4.3 Filiales indirectes et participations indirectes de BRL

Filiales indirectes et participations indirectes de BRL	Société actionnaire Montant de la participation et part de détention du capital	Domaine d'activité de la société	Motif de la prise de participation	Représentants de BRLI ou BRLE au CA ou CDS de cette société
BRL MADAGASCAR *(à compter du 23/06/2022)* Société anonyme RCS ANTANANARIVO n°2002B00484	**BRL INGENIERIE** 99 999 actions à 2 2200 MGA, soit 219 997 800 MGA (100 % du capital)	Ingénierie, conseil en matière d'hydraulique urbaine ou rurale, d'aquaculture ou de pêche, agriculture, environnement, travaux publics.	Reclassement à BRLI des titres détenus par BRL dans le capital de BRL Madagascar, le 23 juin 2022, dans une logique de synergie des activités d'ingénierie et de l'organisation des interventions du Groupe BRL à l'international	Administrateur : BRL Ingénierie représentée par Romaric VICENTE

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Capital social : 220 000 000 Ar			autour de BRLI, suite à une décision du Conseil d'administration de BRL du 21 avril 2022 et de BRLI du 21 juin 2022.	
BRLI COTE D'IVOIRE Société anonyme ABIDJAN CI-ABJ-2018-B-33389 Capital social : 11 330 000 FCFA	**BRL INGENIERIE** 1 133 actions à 10 000 FCFA, soit 11 330 000 FCFA (100 % du capital)	Réalisation d'études, travaux, prestation d'assistance, ou interventions au profit de tous organismes publics ou privés en matière d'hydraulique, d'aménagement urbain, rural, agricole et forestier. l'environnement	Développement des activités de BRL Ingénierie à l'international, en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration de BRLI du 18 juillet 2018 (avec apport partiel d'actif de BRLI).	Administrateur : BRLI représentée par R. VICENTE
WE CONSULT Ouganda LTD Capital social : 10 000 000 UGX	**BRL INGENIERIE** 9 999 actions à 1000 UGX, soit 9 999 000 UGX (99,99 % du capital)	Réalisation d'études, travaux, prestation d'assistance, ou interventions au profit de tous organismes publics ou privés en matière d'hydraulique, d'aménagement urbain, rural, agricole et forestier.	Développement des activités de BRL Ingénierie à l'international, en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration de BRLI en date du 13 septembre 2018.	Administrateur : BRLI représentée par R. VICENTE
SODEPLA Société anonyme RCS Carcassonne 340 647 593 Capital social : 40 000€	**BRL EXPLOITATION** 1250 actions à 16€, soit 20 000€ (50 % du capital)	Affermage du service public de l'eau à partir du dispositif du barrage réservoir de Laprade.	SODEPLA a été créée en 1986 afin d'assurer l'exploitation de la station de potabilisation des Barthes, ouvrage constituant un élément du complexe hydraulique de Laprade, qui a été concédé à BRL par le Département de l'Aude jusqu'au 31/12/2011. BRL a transféré ses titres à BRLE le 14/12/2011 pour les besoins de l'exploitation par affermage de ce complexe par BRLE.	Administrateur : BRLE représentée par F. MARSAL
BEST Société à responsabilité limitée ANTANANARIVO n°2003b00399 Capital social : 33 400 000 MGA	**BRL MADAGASCAR** 10 000 actions à 2000 MGA, soit 20 000 000 MGA (59,88 % du capital)	Services de conseil, de formation, d'étude d'appui, de réalisation de projets agricoles, artisanaux et industriels rattachés aux secteurs rural, urbain et à la protection de l'environnement.	Développement des activités locales de BRL Madagascar, en cohérence avec son objet social.	Sans objet.

1.3 RISQUES ET MODALITES DE CONTROLE

1.3.1 Principaux risques et incertitudes

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 6. La description des principaux risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique ou conjoncturel auxquels la société d'économie mixte est confrontée, et le cas échéant leur traitement.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Pour BRL, la Direction est vigilante sur les effets de tension liés à l'inflation, à la relance économique et au conflit en Ukraine. La crainte qui pouvait exister sur la hausse de l'énergie est maitrisée grâce aux accords signés avec EDF. Les autres effets évoqués ci-dessus, ainsi que la cyberattaque, ne sont pas de natures à compromettre la prévision budgétaire de 2023. Les investissements d'extension du RHR sont sous contrôles et la Direction de BRL a déployé un plan d'actions spécifiques en 2022 sur ce sujet en concertation avec le Conseil d'administration pour en apprécier les effets sur les plans de financement.

Concernant les risques ou incertitudes sur les actifs de BRL détenus dans ses filiales, il convient de citer :

Pour BRLE, l'année 2022 a démontré la maitrise des charges, avec un portefeuille clientèle en progression.

Les principaux risques et incertitudes sur la maîtrise des évolutions de charges à venir sont anticipés et contrôlés, notamment l'enjeu sur l'achat d'énergie au-delà de 2023.

Les fortes augmentations des tarifs suite aux applications de formules de révision (malgré la réfaction accordée sur l'eau agricole, après validation par le conseil d'administration de BRL) peuvent induire un risque de baisse du portefeuille (résiliations de contrats), limité à 2023 sur l'agricole, et sur les années à venir pour l'Eau à Usage Divers et les Eaux Brutes en Gros et l'Eau Potable en Gros. Ce risque a été pris en compte au niveau des prévisions stratégiques : à long terme, cela entrainera une amélioration de la façon de consommer (moins de pertes) qui sera vraisemblablement compensée par de nouveaux besoins.

Les difficultés de recouvrement des factures d'affermages d'eau potable et d'assainissement liées aux évolutions règlementaires de la loi Brottes interdisant les coupures d'eau sont toujours présentes mais sans évolution notables avec les dotations idoines.

Pour l'année 2023, les impacts de la guerre en Ukraine qui a amplifié les tendances haussières de coûts des matériaux et services et les pénuries de matériaux (impact COVID) semblent s'estomper progressivement.

Ces hausses ont été maîtrisées via un renforcement de l'équipe Achat qui renégocie la plupart des contrats principaux de fournitures en maintenant des hausses de prix pour la plupart inférieures aux augmentations des indices d'actualisation de vente d'eau.

Les risques de pénuries en fournitures ont été intégrés dans les processus de réalisation des travaux et prestations en anticipant les commandes (qui permettent également d'optimiser les coûts), la plus problématique étant liée aux véhicules pour lesquels les durées des contrats de location sont allongées (géré au niveau Groupe).

BRLE a par ailleurs conclu un nouveau contrat d'achat d'énergie, très favorable à l'activité, dont l'échéance est à fin 2025.

La hausse des charges est en très grande partie couverte par une hausse des recettes de vente d'eau dont l'évolution intègre une formule de révision avec des indices économiques représentatifs des charges d'exploitation.

Pour BRLI, ils se situeront sur :

- La crise sanitaire

L'impact de la poursuite de la pandémie de la Covid-19 sur les activités semble limité mais la vigilance reste de mise notamment dans le cadre des interventions export dans les pays où le taux de vaccination est resté faible.

- Les risques opérationnels

L'attention de la société sera portée sur la suite apportée par l'administration fiscale (ERCA) à la demande de régularisation de la situation en Ethiopie.

- Le conflit en Ukraine et situation de forte inflation

L'impact économique de la guerre en Ukraine sera également monitoré vis-à-vis des effets sur les coûts des services utilisés par BRLI pour réaliser les prestations ou encore sur la réduction des mises en chantier du fait de l'augmentation des coûts de travaux. Aucun impact significatif n'a été noté sur les mises en chantier en 2022 mais la persistance d'une inflation de haut niveau peut avoir des répercussions à court et moyen terme. La capacité d'investissement et les crédits budgétaires des clients de BRLI peuvent contraindre l'évolution des prix des prestations de BRLI et réduire les marges de ses activités au regard de l'évolution de ses coûts de production.

Pour BRLEN, ils se situeront au niveau de :

- L'organisation

Le travail initié fin 2021 sur la fidélisation des collaborateurs s'est poursuivi en 2022. Sur les activités d'aménagements paysagers, le turnover a nettement diminué, mais reste très élevé sur les pépinières avec un renouvellement quasi-complet des équipes administratives.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Le marché de l'emploi, orienté en faveur des salariés, est complexe et les délais de recrutement restent longs notamment sur des postes d'ouvriers qualifiés dans certains domaines (irrigation, élagage) ou sur des postes nécessitant des permis particuliers (poids-lourds, CACES, etc.).

Avec un bon carnet de commandes en 2023, la clé de la réussite résidera dans la stabilité des équipes, dans la diminution de l'absentéisme par rapport à 2022 et dans la capacité de BRLEN à recruter des intérimaires performants lors des périodes de pointe.

- L'inflation

L'inflation entre 2022 et 2023 se situe à environ 6 %, impactant les charges de l'entreprise sur les postes principaux que sont les charges salariales, les achats de fournitures et de végétaux mais également les carburants.

Un travail de fond a été réalisé avec les maîtres d'ouvrage sur les contrats pluriannuels afin de modifier les fréquences de révision des prix d'une part mais également, pour prendre en compte les évolutions substantielles, au-delà de l'inflation moyenne, de certains matériaux (adaptation des BPU).

Les charges liées au carburant sont à surveiller de près, bien que l'annonce récente de Total sur un prix capé jusqu'au 31 décembre 2023 permette d'améliorer la visibilité pour cette année.

Enfin, la hausse des taux sur les emprunts immobiliers devrait ralentir les transactions et par conséquent générer des retards de livraison sur certains programmes. La diversité de composition du carnet de commandes de BRLEN permet cependant d'amortir les effets de ces éventuels retards.

1.3.2 Procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 7. L'état des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité mises en œuvre par la société dans le cadre de l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'activité économique et, le cas échéant, de celles mises en œuvre dans le cadre du 3° de l'article 3 de cette même loi.

BRL n'est pas soumise aux dispositions de l'article 17 de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'activité économique (Loi dite Sapin 2). Au titre de l'article 3 de cette même loi, BRL a déployé des démarches de conformité, de prévention des conflits d'intérêt et de prévention des risques de fraude et d'atteinte à la probité.

En effet, les principes éthiques que sont la confiance et l'intégrité morale constituent des engagements primordiaux pour le Groupe BRL. Consciente du caractère essentiel de la lutte contre la corruption pour assurer la pérennité de toute organisation, la Direction générale de la société BRL, holding du Groupe, a inscrit la conformité des pratiques aux lois et réglementations au cœur du projet stratégique CAP 2025. Avec un capital majoritairement public, la SAEML BRL s'est fixée pour objectif de privilégier des comportements exemplaires pour préserver la réputation de l'entreprise et des actionnaires.

La trajectoire de conformité aux nouvelles obligations a été progressivement déployée dans différents domaines sensibles :

- Renforcement, depuis 2012, de la conformité des pratiques d'achats aux règles de l'ordonnance de 2005, de l'ordonnance de 2015, puis du Code de la Commande publique.
- Organisation de la fin des commandes directes de BRL à BRL Ingénierie, issues du processus de filialisation des activités de BRL et de mise en concurrence des prestations d'ingénierie (réflexion amorcée depuis 2015).
- Mise en œuvre du dispositif de protection des lanceurs d'alerte et de traitement des signalements, à partir de 2017. Le dispositif a fait l'objet d'une révision au cours de l'exercice 2022 pour intégrer les évolutions de la Directive européenne 2019/1937 transposée en droit français par la loi n°2022-401 du 21 mars 2022 entrée en vigueur au 1er septembre 2022 et le décret n°2022-1284 du 3 octobre 2022, modifiant tous deux les dispositions relatives aux lanceurs d'alerte de la loi Sapin 2.
- Mise en œuvre de la déclaration des bénéficiaires effectifs, à partir de 2017.
- Déploiement du Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) au sein des activités du Groupe dans le respect des calendriers, à partir de 2017.
- Déploiement de la Déclaration de performance extra-financière des activités du Groupe avec une certification par un organisme tiers indépendant, depuis l'exercice 2018.
- Création d'une Direction dédiée à l'audit et au contrôle interne, depuis 2020.
- Mise en place du dispositif de Piste d'audit fiable (PAF) dans l'intégralité des sociétés du Groupe, depuis 2020.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

La Direction générale de BRL a également décidé d'engager des démarches volontaires non obligatoires sur différents axes au regard des enjeux stratégiques, de positionnement des activités ou de renforcement positif de sa réputation :

- Politique de responsabilité sociétale et de développement durable (déployée).
- Observatoire de l'égalité professionnelle et de la mixité des emplois (déployé).
- Traitement systématique des tentatives externes de fraude ou d'escroquerie (déployé).
- Activation d'une Mission de Supervision permanente de la Sûreté et Sécurité des Infrastructures du Réseau Hydraulique régional (suite au Pont de Gênes).
- Politique de sécurisation des systèmes d'information (en cours).
- Politique d'achats responsables (en cours).

Dans le cadre de l'organisation des démarches de conformité du Groupe BRL, la Direction générale de BRL a souhaité renforcer le déploiement de sa trajectoire de conformité en matière de responsabilité des affaires par la mise en place d'une Charte éthique au niveau du Groupe et de Codes de conduite dans chacune des sociétés filiales directes de BRL.

Ces documents associent les Directions, les salarié(e)s, les actionnaires et les principales parties prenantes autour des objectifs d'intégrité et de transparence.

L'objectif est de renforcer la prévention des conflits d'intérêts et les mesures anti-corruption, en lien avec les dispositions de la loi Sapin 2 et les préconisations de l'Agence Française Anticorruption.

Après un diagnostic des pratiques au regard de l'article 3 de la loi Sapin 2 réalisé en janvier 2022, la Charte éthique a été déployée en février 2022 et les Codes de conduite de BRL, BRLE, BRLI et BRLEN ont été établis. Ces derniers ont été intégrés dans les Règlements intérieurs des sociétés du Groupe pour être opposables aux salarié(e)s. Les actualisations des Règlements intérieurs ont été finalisées au 1er semestre 2022, et sont entrées en vigueur le 1er septembre 2022 pour BRL et le 15 septembre 2022 pour BRLE, BRLI et BRLEN.

La **Charte Ethique** se définit comme une déclaration par laquelle le Groupe BRL énonce les principes et valeurs dans lesquels il souhaite inscrire son action et son développement. Elle est un engagement dans le respect des principes éthiques (confiance et intégrité morale) et la lutte contre la corruption. Elle met en lumière les principes et valeurs auxquels le Groupe BRL et l'ensemble de ses filiales adhèrent et qui doivent guider chaque collaboratrice ou collaborateur du Groupe dans la pratique quotidienne de son métier. Disponible sur le site internet et sur l'intranet du Groupe depuis février 2022, cette Charte est applicable à toutes les sociétés du Groupe. Elle sert de socle commun à leurs Codes de conduite. Le Groupe BRL s'efforce de faire respecter, avec l'ensemble de ses parties prenantes, la discrétion et la confidentialité dans l'usage des données, des informations, du savoir-faire, des droits de propriété intellectuelle et industrielle et des secrets d'affaires, en lien avec ses activités.

Les **Codes de conduite** concernent l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise, entendues comme les individus ou groupes ayant un intérêt dans les décisions ou activités de la société (salariés, sous-traitants, clients, pouvoirs publics, habitants des agglomérations proches des centres d'activité de l'entreprise, etc.). Un Code de conduite désigne un texte présentant les valeurs fondamentales de l'entreprise, ainsi que ses responsabilités vis-à-vis de toutes les parties prenantes et énonçant les règles et devoirs aux collaborateurs(trices) de l'entreprise, confrontés à un certain nombre de situations.

Le Code de Conduite formalise les valeurs fédératrices qui accompagnent au quotidien les collaboratrices et les collaborateurs dans leurs activités professionnelles. Il s'inscrit dans un objectif inconditionnel d'intégrité et de transparence qui constitue un maillon fondamental pour développer et entretenir des relations de confiance avec les parties prenantes.

Le Code de Conduite regroupe l'ensemble des règles, pratiques, interdictions et comportements à adopter face aux situations à risque en matière de corruption et trafic d'influence. Il rappelle également les principes fondamentaux auxquels doivent se conformer les personnes concernées, susceptibles d'engager ou de représenter la société BRL. Il s'adresse aux dirigeants, à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de BRL (CDI, CDD, Stagiaires, Apprentis) et aux administrateurs et membres des Comités de gouvernance de BRL ainsi qu'aux partenaires commerciaux de BRL (fournisseurs, prestataires, intermédiaires, clients…).

Le déploiement du processus de conformité se poursuit avec l'élaboration d'une cartographie des risques de fraude et de corruption de BRL et de chaque filiale.

Les sensibilisations aux codes de conduites sont déployées à partir de fin 2022 et les formations des personnels concernés seront mises en place à l'appui des cartographies des risques de fraude et de corruption.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Concernant l'exposition des Directions internes du Groupe au risque de conflits d'intérêts, le Directeur général de BRL a produit une décision en date du 31 octobre 2022 pour prévenir les conflits d'intérêts avec les filiales du Groupe dans la commande publique de BRL Holding.

1.3.3 Contrôles dont font l'objet les sociétés du Groupe BRL au 31/12/2022

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 8. Une information sur les contrôles éventuels dont la société fait l'objet

1.3.3.1 BRL

Contrôle fiscal	Sans objet.
Contrôle URSSAF	BRL fait l'objet d'un contrôle URSAFF notifié le 30 septembre 2022, qui est en cours au 31 décembre 2022.
Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie	BRL fait l'objet d'un contrôle notifié le 31 janvier 2022 sur la gestion de BRL pour les périodes de 2016 à 2021 inclus. Le rapport d'observations provisoire a été rendu le 26 septembre 2022. Le rapport d'observations définitif n'a pas été remis sur l'exercice 2022.
Autres contrôles	Sans objet.

1.3.3.2 Filiales directes de BRL (BRLE, BRLI, BRLEN)

	Contrôle fiscal	Contrôle URSSAF	Autres contrôles
BRLE	Sans objet.	BRLE fait l'objet d'un contrôle URSAFF notifié le 30 septembre 2022, qui est encore en cours au 31 décembre 2022.	BRLE fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie notifié le 31 janvier 2022 sur la gestion de BRLE pour les périodes de 2016 à 2021 inclus. Le rapport d'observations provisoire a été rendu le 26 septembre 2022. Le rapport d'observations définitif n'a pas été remis sur l'exercice 2022.
BRLI	Sans objet.	BRLI fait l'objet d'un contrôle URSAFF notifié le 30 septembre 2022, qui est encore en cours au 31 décembre 2022.	Sans objet.
BRLEN	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.

1.3.3.3 Filiales indirectes de BRL (BRL Madagascar, BRLI-CI, WE CONSULT, BEST, SODEPLA) et établissements stables de BRLI

	Contrôle fiscal	Contrôle URSSAF	Autres contrôles
BRL Madagascar	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
BRLI-CI	Un contrôle fiscal s'est déroulé courant 2021 sur les exercices 2018 et 2019 et s'est achevé en février 2022, avec la notification d'un redressement limité à 15 k€.	Sans objet.	Sans objet.
WE CONSULT	Prélèvement de 20 k€ par l'administration fiscale (après répartition Cédant / BRLI).	Sans objet.	Sans objet.
BEST	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
SODEPLA	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Etablissements stables de BRLI	**Ethiopie :** suite au redressement fiscal sur la période 2013-2016 sur l'ES en Ethiopie clôturé en 2019, BRLI s'est acquittée des montants notifiés. BRLI a sollicité l'administration fiscale Ethiopienne fin novembre 2019 pour la régularisation des exercices 2017-2018 sur les mêmes bases. Au 31/12/2022, l'administration fiscale ne s'est pas prononcée. En revanche, un redressement sur la retenue à la source des paiements effectués par l'ES à BRLI en France en 2016 a été notifié à BRLI pour un montant équivalent à 115 k€. Ce redressement étant totalement infondé et concernant, de plus, une période déjà auditée par l'administration fiscale éthiopienne, une contestation totale a été adressée à l'administration. Ce recours est en cours d'instruction.	Sans objet.	Sans objet.

1.3.4 Contrôle analogue

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 9. Les modalités d'exercice du contrôle analogue pour les sociétés publiques locales.

Sans objet.

1.4 GOUVERNANCE

1.4.1 Bilan de la gouvernance des élus

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 10. Le bilan de la gouvernance des élus précisant le nombre et la date des conseils d'administration ou de surveillance et des assemblées générales, le taux de présence des représentants de la collectivité territoriale ou du groupement actionnaire à chaque instance. Ce bilan pourra comprendre, le cas échéant, une synthèse des positions prises par ces représentants sur les décisions stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la collectivité actionnaire et le signalement des positions de ces représentants non suivies dans chacune de ces instances.

1.4.1.1 Taux de présence et de représentation des élus aux Conseils d'administration de BRL de l'exercice 2022

Membres du Conseil d'administration	07/02/2022	21/04/2022	21/06/2022	30/11/2022	TOTAL de présence	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
Région Occitanie							
Christian ASSAF	Pouvoir	1	1	1	**3**	**75%**	**100%**
Jean-Louis CAZAUBON	1	1	1	Pouvoir	**3**	**75%**	**100%**
Aurélie GENOLHER	1	1	Pouvoir	Pouvoir	**2**	**50%**	**100%**
Jean-Luc GIBELIN	1	1	1	Pouvoir	**3**	**75%**	**100%**
Katy GUYOT	1	1	1	1	**4**	**100%**	**100%**
Monique NOVARETTI	Pouvoir	1	1	1	**3**	**75%**	**100%**
Fabrice VERDIER	1	1	1	1	**4**	**100%**	**100%**
Département du Gard							
Denis BOUAD	1	1	1	1	**4**	**100%**	**100%**
Olivier GAILLARD	1	Pouvoir	1	1	**3**	**75%**	**100%**
Département de l'Hérault							
Jacqueline MARCOVIK	1	1	1	1	**4**	**100%**	**100%**
Yvon PELLET	1	1	1	1	**4**	**100%**	**100%**
Département de l'Aude							

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Alain GINIES	1	1	1	Pouvoir	**3**	**75%**	**100%**
Assemblée spéciale des collectivités territoriales							
Département des Pyrénées Orientales - Nicolas GARCIA	Pouvoir		1	1	**2**	**50%**	**75%**
Département de la Lozère - Rémi ANDRE	Pouvoir	Pouvoir	Pouvoir	Pouvoir	**0**	**0%**	**100%**

1.4.1.2 Taux de présence des élus aux Assemblée générale et Assemblées spéciales des collectivités territoriales au cours de l'exercice 2022

✓ **Collectivités territoriales présentes ou représentées à l'Assemblée générale mixte du 21 juin 2022**

	En matière ordinaire	En matière extraordinaire
Nombre total de voix des actionnaires :	13 388 588	13 388 588
Quorum requis :	3 347 147	4 462 863
Nombre total de voix des actionnaires présents ou représentés :	13 150 303	13 150 303
Majorité :	6 575 152	8 766 869
Nombre total de voix des collectivités territoriales actionnaires :	10 327 035	10 327 035
Nombre de voix des collectivités territoriales présentes ou représentées :	10 264 788*	10 264 788

* **99,40 %** des collectivités territoriales actionnaires étaient présentes ou représentées à l'Assemblée générale mixte du 21 juin 2022.

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
REGION OCCITANIE représentée par Fabrice VERDIER	100%	100%
DEPARTEMENT DU GARD représenté par Denis BOUAD	100%	100%
DEPARTEMENT DE L'HERAULT représenté par Yvon PELLET	100%	100%
DEPARTEMENT DE L'AUDE représenté par Alain GINIES	100%	100%
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES représenté par Nicolas GARCIA	100%	100%
DEPARTEMENT DE LA LOZERE		
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE		
NIMES METROPOLE représenté par Olivier FABREGOUL	100%	100%
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE L'OR		
SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES		
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN VIDOURLE		
COMMUNE D'AGDE		
COMMUNE D'AIGUES MORTES		
COMMUNE D'AIGUES VIVES		
COMMUNE D'AIMARGUES		
COMMUNE D'ALES		
COMMUNE D'ARGELIERS		
COMMUNE D'ASPERES		
COMMUNE D'ASPIRAN		

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
COMMUNE DE BEAUVOISIN		
COMMUNE DE BESSAN		
COMMUNE DE BEZIERS		
COMMUNE DE BOISSERON		
COMMUNE DE BOISSIERES représentée par Jean-Brice LIBOUREL	100%	100%
COMMUNE DE BOUZIGUES		100%
COMMUNE DE BUZIGNARGUES		
COMMUNE DE CAISSARGUES représentée par Olivier FABREGOUL	100%	100%
COMMUNE DE CAMPAGNE		
COMMUNE DE CANDILLARGUES		
COMMUNE DE CAVEIRAC		
COMMUNE DE CAZOULS LES BEZIERS		
COMMUNE DE CLARENSAC		
COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT		
COMMUNE DE CONGENIES		
COMMUNE DE FLORENSAC		
COMMUNE DE FRONTIGNAN		
COMMUNE DE GALARGUES		
COMMUNE DE GARONS		
COMMUNE DE GENERAC		
COMMUNE DE JONQUIERES ST VINCENT		
COMMUNE DE LANSARGUES		
COMMUNE DE LESPIGNAN		
COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES		
COMMUNE DE LOUPIAN représentée par Alain VIDAL	100%	100%
COMMUNE DE LUNEL		
COMMUNE DE LUNEL VIEL		
COMMUNE DE MANDUEL		
COMMUNE DE MARAUSSAN		100%
COMMUNE DE MARGUERITTES		100%
COMMUNE DE MARSEILLAN		
COMMUNE DE MARSILLARGUES		
COMMUNE DE MAUGUIO		
COMMUNE DE MEYNES		
COMMUNE DE MEZE		
COMMUNE DE MILHAUD		
COMMUNE DE MONTFRIN		
COMMUNE DE MUDAISON		
COMMUNE DE NARBONNE		
COMMUNE DE NIMES		

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
COMMUNE DE PAULHAN		
COMMUNE DE PEPIEUX		
COMMUNE DE PEZENAS		
COMMUNE DE REDESSAN		
COMMUNE DE SAINT GERVASY		
COMMUNE DE SAINT GILLES		
COMMUNE DE SAINT JUST		
COMMUNE DE SAINT MARCEL SUR AUDE		
COMMUNE DE SAINT NAZAIRE DE PEZAN		
COMMUNE DE SAINT SERIES		
COMMUNE DE SALINELLES		
COMMUNE DE SALLELES D'AUDE		
COMMUNE DE SARDAN		
COMMUNE DE SAUSSINES		
COMMUNE DE SERNHAC		
COMMUNE DE SERVIAN		
COMMUNE DE SETE		
COMMUNE DE SOMMIERES		
COMMUNE DE THEZAN LES BEZIERS		
COMMUNE DE VAUVERT représentée par Annick CHOPARD	100%	100%
COMMUNE DE VERGEZE		
COMMUNE DE VILLENEUVE LES BEZIERS		
COMMUNE D'ENTRE-VIGNES		
COMMUNE D'OUVEILLAN		
COMMUNE DU GRAU DU ROI représentée par Philippe BLATIERE	100%	100%
COMMUNE D'UCHAUD		

✓ **Collectivités territoriales présentes ou représentées à l'Assemblée spéciale du 21 juin 2022**

Nombre total de voix : 198 200
Quorum : pas de quorum requis
Nombre de voix présentes ou représentées : 186 043 (soit 93,87 % des voix totales)
Majorité : 93 022

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES représenté par Nicolas GARCIA	100%	100%
DEPARTEMENT DE LA LOZERE		100%
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE		
NIMES METROPOLE représenté par Olivier FABREGOUL	100%	100%
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE L'OR		
SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES		

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN VIDOURLE		
COMMUNE D'AGDE		
COMMUNE D'AIGUES MORTES		
COMMUNE D'AIGUES VIVES		
COMMUNE D'AIMARGUES		
COMMUNE D'ALES		
COMMUNE D'ARGELIERS		
COMMUNE D'ASPERES		
COMMUNE D'ASPIRAN		
COMMUNE DE BEAUVOISIN		
COMMUNE DE BESSAN		100%
COMMUNE DE BEZIERS		
COMMUNE DE BOISSERON		
COMMUNE DE BOISSIERES représentée par Jean-Brice LIBOUREL	100%	100%
COMMUNE DE BOUZIGUES		100%
COMMUNE DE BUZIGNARGUES		
COMMUNE DE CAISSARGUES représentée par Olivier FABREGOUL	100%	100%
COMMUNE DE CAMPAGNE		
COMMUNE DE CANDILLARGUES		
COMMUNE DE CAVEIRAC		
COMMUNE DE CAZOULS LES BEZIERS		
COMMUNE DE CLARENSAC		
COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT		
COMMUNE DE CONGENIES		
COMMUNE DE FLORENSAC		100%
COMMUNE DE FRONTIGNAN		100%
COMMUNE DE GALARGUES		
COMMUNE DE GARONS		100%
COMMUNE DE GENERAC		
COMMUNE DE JONQUIERES ST VINCENT		100%
COMMUNE DE LANSARGUES		100%
COMMUNE DE LESPIGNAN		
COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES		
COMMUNE DE LOUPIAN représentée par Alain VIDAL	100%	100%
COMMUNE DE LUNEL		100%
COMMUNE DE LUNEL VIEL		
COMMUNE DE MANDUEL		
COMMUNE DE MARAUSSAN		
COMMUNE DE MARGUERITTES		100%
COMMUNE DE MARSEILLAN		

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
COMMUNE DE MARSILLARGUES		
COMMUNE DE MAUGUIO		
COMMUNE DE MEYNES		
COMMUNE DE MEZE		
COMMUNE DE MILHAUD		100%
COMMUNE DE MONTFRIN		
COMMUNE DE MUDAISON		100%
COMMUNE DE NARBONNE		
COMMUNE DE NIMES		
COMMUNE DE PAULHAN		
COMMUNE DE PEPIEUX		
COMMUNE DE PEZENAS		100%
COMMUNE DE REDESSAN		
COMMUNE DE SAINT GERVASY		
COMMUNE DE SAINT GILLES		
COMMUNE DE SAINT JUST		
COMMUNE DE SAINT MARCEL SUR AUDE		
COMMUNE DE SAINT NAZAIRE DE PEZAN		
COMMUNE DE SAINT SERIES		
COMMUNE DE SALINELLES		
COMMUNE DE SALLELES D'AUDE		
COMMUNE DE SARDAN		
COMMUNE DE SAUSSINES		
COMMUNE DE SERNHAC		
COMMUNE DE SERVIAN		
COMMUNE DE SETE		
COMMUNE DE SOMMIERES		
COMMUNE DE THEZAN LES BEZIERS		
COMMUNE DE VAUVERT représentée par Annick CHOPARD	100%	100%
COMMUNE DE VERGEZE		
COMMUNE DE VILLENEUVE LES BEZIERS		
COMMUNE D'ENTRE-VIGNES		
COMMUNE D'OUVEILLAN		
COMMUNE DU GRAU DU ROI représentée par Philippe BLATIERE	100%	100%
COMMUNE D'UCHAUD		

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

1.4.2 Délibérations stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la collectivité territoriale actionnaire

Instances	Délibérations stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la CT actionnaire	Positions prises les représentants sur ces délibérations (comprenant le signalement de positions des représentants non suivies)
Conseil d'administration du 7 février 2022	Protocole d'accord entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M), BRL et BRLEN relatif à la mise à disposition réciproque de terrains, nécessaire à la création par 3M d'un village transitoire d'accueil.	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer (Fabrice VERDIER, Christian ASSAF, Jean-Louis CAZAUBON, Jean-Luc GIBELIN, Katy GUYOT et Yvon PELLET n'ont pas pris part aux délibérations).
	Actualisation du coût d'investissement et d'autofinancement de l'opération de création de réseaux secondaires hydroagricoles des Collines des Costières dans le contexte de crise mondiale sur les matières premières.	Adopté à l'unanimité.
Conseil d'administration du 21 avril 2022	Arrêté des comptes sociaux de BRL et des comptes consolidés du Groupe au 31/12/2021.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation du projet d'actualisation des statuts de BRL.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation de la proposition de désignation des Commissaires aux comptes pour la période 2022-2027.	Adopté à l'unanimité.
	Convocations, fixation des ordres du jour et documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte et à l'Assemblée spéciale des collectivités territoriales.	Adopté à l'unanimité.
	Bilan de performance 2021 et objectifs 2022, propositions de primes 2021 et d'évolution salariale 2022 pour le Directeur général de BRL et les membres du Comité exécutif du Groupe.	Adopté à la majorité de 17 voix sur 19 (abstention des 2 administrateurs salariés)
	Autorisation du Directeur général à engager des cautions, avals et garanties.	Adopté à l'unanimité.
	Cession à BRLI des titres détenus par BRL au capital de BRL Madagascar.	Adopté à l'unanimité.
	Actualisation des investissements et des autofinancements de BRL au regard de la tension mondiale sur l'énergie et les fournitures et arbitrages sur les décisions de poursuite ou d'arrêt des investissements selon les capacités des plans de financement (Projet Montagnac, projet Vendres, Pont Bâche de Saint-Gilles).	Adopté à l'unanimité.
	Examen annuel des conventions antérieurement autorisées et dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice.	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer.
	Approbation de l'avenant n°3 à la convention BRL/BRLE/BRLI/BRLEN de répartition des primes d'assurance.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation de l'avenant de résiliation au contrat général cadre de sous-traitance des opérations d'aménagement régional étude et maitrise d'œuvre BRL/BRLEN.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation de la convention « offre de concours relative à la réalisation de travaux routiers sur la route départementale n°61 » liant BRL et le Département de l'Hérault.	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer (Jacqueline MARKOVIC et Yvon PELLET n'ont pas pris part aux délibérations).
Conseil d'administration du 21 juin 2022	Approbation du projet de cession par BRL au profit de BRLI, de 100 000 titres de la société BRLMAD pour un montant de 900 000 €, soit 9 € par action ; Approbation du protocole de cession de titres correspondant.	Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Instances	Délibérations stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la CT actionnaire	Positions prises les représentants sur ces délibérations (comprenant le signalement de positions des représentants non suivies)
	Approbation des avenants de résiliation de la convention d'assistance BRL/BRLMAD et de la convention de représentation BRL/BRLMAD.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation du Cahier des charges particulier pour l'établissement, l'usage et l'exploitation des ouvrages concernant les 3 extensions de périmètres agricoles BRL/Région Occitanie (secteurs de Loupian, du Plateau de Vendres et de la Plaine du Pouget).	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer (Fabrice VERDIER, Christian ASSAF, Jean-Louis CAZAUBON, Jean-Luc GIBELIN, Katy GUYOT et Monique NOVARETTI n'ont pas pris part aux délibérations).
	Approbation du bail commercial des locaux de Garons BRL/BRLE.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation de la convention de mise à disposition de personnel BRL/BRLEN.	Adopté à l'unanimité.
	Autorisation donnée au Président pour signer au nom de BRL le protocole de partenariat entre le SDIS de l'Hérault, BRL et BRLE.	Adopté à l'unanimité.
Conseil d'administration du 30 novembre 2022	Arrêté des comptes sociaux intermédiaires de BRL et consolidés du Groupe au 30 juin 2022.	Adopté à l'unanimité.
	Autorisation donnée à BRL de poursuivre l'opération d'extension du Réseau Hydraulique Régional sur le secteur du Pouget, avec un montant d'investissement actualisé.	Adopté à l'unanimité.
	Autorisation donnée à BRL d'engager le programme d'investissement récurrents, structurants et de développement du Réseau Hydraulique Régional tel que présenté en séance.	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer (Fabrice VERDIER, Christian ASSAF, Katy GUYOT et Monique NOVARETTI n'ont pas pris part aux délibérations).
	Approbation de l'application de la formule de révision de + 16,26 % sur la facture 2023 assortie d'une réfaction immédiate sur la facturation de 6,26 % permettant de limiter l'impact de l'augmentation à 10 %, et du principe du plafonnement de l'augmentation du prix de l'eau à usage divers pour la facturation de fin d'année 2022.	Adopté à l'unanimité.
	Adoption du Règlement intérieur du Comité des Sélections et des rémunérations.	Adopté à l'unanimité.
	Autorisation de la poursuite par tacite reconduction des conventions et de leurs avenants suivants : - Convention cadre domanial, conclue entre BRL et BRLE le 1er décembre 1993, - Convention de services centralisés et ses avenants, conclue entre BRL et BRLE le 12 février 2013, - Convention de services centralisés et ses avenants, conclue entre BRL et BRLI le 18 février 2013 - Convention de services centralisés et ses avenants, conclue entre BRL et BRLEN le 12 février 2013, - Convention de prestations et ses avenants, conclue entre BRL et PREDICT Services le 15 décembre 2006.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation de l'avenant n°19 à la convention de trésorerie BRL/BRLE et des avenants n°9 aux conventions de trésorerie BRL/BRLI et BRL/BRLEN.	Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Instances	Délibérations stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la CT actionnaire	Positions prises les représentants sur ces délibérations (comprenant le signalement de positions des représentants non suivies)
	Approbation de la convention BRL/SEGARD pour l'extension des réseaux BRL pour le raccordement de la ZAC Côté Soleil de la SEGARD, sur la commune de Vauvert.	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer (Denis BOUAD et Olivier GAILLARD n'ont pas pris part aux délibérations).
Assemblée générale mixte du 21 juin 2022	Approbation du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation des comptes annuels de BRL de l'exercice clos le 31/12/2021, affichant un résultat net à 2 687 679,97€.	Adopté à l'unanimité.
	Affectation du bénéfice distribuable (937 201,16€ de dividendes et 8 346 849,07€ en report à nouveau).	Adopté à l'unanimité.
	Approbation des comptes consolidés du Groupe BRL de l'exercice clos le 31/12/2021, affichant un résultat consolidé à 3 157 960€ et pour la part du Groupe à 3 154 379€.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport des Commissaires aux comptes.	Adopté à l'unanimité des voix pouvant s'exprimer.
	Nomination des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants pour une durée de 6 ans : KPMG SA (titulaire) et Salustro Reydel (suppléant), et RSM Méditerranée (titulaire).	Adopté à l'unanimité.
	Quitus aux membres du Conseil d'administration et à la Direction générale.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation des statuts de BRL modifiés.	Adopté à l'unanimité.
Assemblée spéciale du 21 juin 2022	Approbation du rapport annuel des représentants de l'Assemblée spéciale au Conseil d'administration.	Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

1.4.3 Rémunérations

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 11. Les éléments de rémunération, fixes, variables et exceptionnels, ainsi que les avantages en nature accordés aux représentants de la collectivité territoriale ou du groupement ainsi qu'aux mandataires sociaux

Représentants de collectivités territoriales ou mandataires sociaux	Eléments de rémunération perçus en 2022 (Fixes, variables, exceptionnels)	Avantages en nature perçus en 2022
Fabrice VERDIER, Président du Conseil d'administration de BRL	0 €	0 €
Administrateurs de BRL, BRL Exploitation, BRL Ingénierie et BRL Espaces Naturels	0 €	0 €
Jean-François BLANCHET, Directeur général de BRL, salarié de SCET GE et mis disposition de BRL, Et Président des Conseils d'administration de BRL Exploitation, BRL Ingénierie et BRL Espaces Naturels	Rémunération perçue en 2022 au titre du contrat de travail liant Jean-François BLANCHET à SCET GE, selon les modalités de la convention de mise à disposition liant SCET GE à BRL : - Rémunération : 11 323 € bruts mensuels soit 135 876 € bruts annuels sur 12 mois. - Prime annuelle de performance 2021 : 19 000 € bruts. Rémunération perçue en 2022 au titre du mandat social de Directeur général de BRL : - Rémunération : 3 405 € bruts mensuels, soit 40 860 € bruts annuels sur 12 mois, au titre de l'exercice 2022. - Prime annuelle de performance 2021 : 20 000 € bruts. Rémunération au titre des mandats de Présidents de BRL Exploitation, BRL Ingénierie et BRL Espaces Naturels : 0 €	Véhicule de fonction : 3 930 ,96 € bruts annuels, retenus sur le mandat social de BRL.
Jean-Jacques BORDAS, Directeur général de BRL Exploitation, salarié de BRL et mis à disposition de BRL Exploitation.	Rémunération perçue en 2022 au titre du contrat de travail liant Jean-Jacques BORDAS à BRL : - Rémunération : 8 157 € bruts mensuels soit 106 041 € bruts annuels - Prime annuelle de performance 2021 : 21 000 € bruts Rémunération perçue en 2022 au titre du mandat social de Directeur général de BRL Exploitation : 1 703 € bruts mensuels, soit 20 436 € bruts annuels	Véhicule de fonction : 3 282,48 € bruts annuels, retenus sur le mandat social de BRLE.
Gilles ROCQUELAIN, Directeur général de BRL Ingénierie, salarié de BRL et mis à disposition de BRL Ingénierie.	Rémunération perçue en 2022 au titre du contrat de travail liant Gilles ROCQUELAIN à BRL : - Rémunération : 8 525 € bruts mensuels, soit 110 825 € bruts annuels - Prime annuelle de performance 2021 : 25 000 € bruts Rémunération perçue en 2022 au titre du mandat social de Directeur général de BRL Ingénierie : 1 703 € bruts mensuels, soit 20 436 € bruts annuels	Véhicule de fonction : 4 532,88 € bruts annuels, retenus sur le mandat social de BRLI.
Bruno MIARA, Directeur général de BRL Espaces Naturels, salarié de BRL Exploitation mis à disposition de BRL Espaces naturels (du 01/01/2022 au 30/06/2022) puis salarié de BRL et mis à disposition de BRL Espaces Naturels (à compter du 30/06/2022)	Rémunération perçue au titre du contrat de travail liant Bruno MIARA à BRL Exploitation, jusqu'au 30 juin 2022 : - Rémunération : 5 469,70 € bruts mensuels, soit 35 053,05 euros bruts du 01/01/2022 au 30/06/2022 - Prime annuelle de performance 2021 : 7 000 € bruts Rémunération perçue au titre du contrat de travail liant Bruno MIARA à BRL à compter du 1er juillet 2022 : 6 015 € bruts mensuels, soit 39 097,80 € bruts du 01/07/2022 au 31/12/2022 Rémunération perçue en 2022 au titre du mandat social de Directeur général de BRL Espaces Naturels : 1 135 € bruts mensuels, soit 13 620 € bruts annuels	Véhicule de fonction : 3 087,48 € bruts annuels, retenus sur le mandat social de BRLEN.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

2. Situation financière des sociétés du Groupe BRL au 31/12/2022

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 12. La situation financière de la société, le cas échéant consolidée, rappelant le montant du chiffre d'affaires, des produits et charges d'exploitation, dont les charges salariales, du bénéfice ou des pertes de l'exercice, des capitaux propres, du bilan, de la situation de trésorerie et du niveau d'endettement

2.1. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE BRL

Le Groupe BRL atteint une performance historique avec un **résultat net consolidé de 5 937 k€** sur l'exercice 2022, en très forte amélioration par rapport au budget initial (1 484 k€) et au résultat de 2021 (3 154 k€).

Le chiffre d'affaires consolidé atteint son plus haut niveau à 91,7 M€, en hausse de 10 % par rapport à 2021 (83,1 M€).

Ce résultat confirme la très bonne maîtrise des intérêts du Groupe malgré la complexité et les incertitudes associées au conflit en Ukraine et au renchérissement des coûts de l'énergie et des prix des matériaux et carburants.

L'inflation est fortement repartie à la hausse, avec une valeur de près de 6 % pour 2022, taux non atteint depuis plus de 20 ans. La performance du Groupe profite également d'un été très sec qui a favorisé les consommations d'eau, et d'un impact favorable de la hausse des tarifs de l'énergie réservée, reversée à BRL Exploitation.

La diversité des métiers et des marchés du Groupe, ainsi que la qualité de ses fondamentaux, permettent de soutenir cette tendance favorable avec un résultat consolidé largement supérieur à l'objectif de croissance de la stratégie CAP 2025. Parallèlement, BRL a renforcé ses engagements sur les opérations patrimoniales du RHR, aussi bien en investissement qu'en maintenance.

Le résultat d'exploitation consolidé atteint 5 853 k€, en hausse de 1 907 k€ par rapport à 2021 (3 946 k€).

Les niveaux de contribution à la formation du résultat consolidé du Groupe varient selon les activités :

- **L'activité de la holding BRL** en part Groupe, à 1 389 k€, apporte une contribution largement supérieure à la prévision initiale (187 k€ au B0 2022 soit + 1 202 k€). Des économies importantes ont été faites sur les frais de personnel avec le départ de cadres de direction en début d'année remplacés au cours du 1er semestre 2023 ainsi que des recrutements décalés. La forte amélioration de la redevance d'affermage permet de financer la hausse des coûts actuels et futurs de maintenance du RHR. En effet, BRL a fortement accentué son effort sur le patrimoine concédé en engageant des dépenses totales nettes de maintenance à hauteur de 5,6 M€, montant très supérieur au prévisionnel (+ 1,3 M€ vs B0 2022). Par ailleurs, si l'impact des IFC, du fait d'un taux d'actuaire à la hausse, est contributif avec une baisse des provisions (119 k€), la variation des impôts différés pèse sur la quote-part de BRL à hauteur de - 308 k€.
- **L'activité exploitation,** à 3 908 k€, augmente sa contribution de 2 418 k€ (1 490 k€ au B0 2022). Cette forte augmentation est en lien avec une année exceptionnelle sur plusieurs aspects : une application des formules d'actualisation inflationnistes, conjuguée à des conditions climatiques très sèches, qui génèrent une forte hausse du chiffre d'affaires des ventes d'eau (+ 4,7 M€ vs B0). En contrepartie, l'inflation impacte le montant de certaines charges comme les achats de fournitures et prestataires ainsi que le montant de la redevance d'affermage (+ 17 %). L'application du calcul de l'énergie réservée, reversée à BRLE, est cependant très favorable sur l'exercice. Enfin, l'impact des IFC est favorable pour 125 k€.
- **L'activité ingénierie,** à 849 k€, augmente sa contribution de 836 k€ (13 k€ au B0 2022). La production est en croissance, tenant compte des bons résultats commerciaux de 2021 et d'un carnet de commandes de bon niveau. Les charges internes de production sont en augmentation significative du fait de l'inflation. Les niveaux d'investissement dans les domaines de la R&D et de l'informatique restent soutenus. Les gains commerciaux de 2022 s'établissent à 26,7 M€ dont 60 % à l'export, soit un volume dépassant les objectifs initialement fixés de plus de 2 M€. L'impact des IFC est favorable pour 221 k€.
- **L'activité espaces naturels** génère une contribution faiblement négative à - 51 k€, proche à celle de 2021 (- 49 k€) et en légère dégradation par rapport au B0 2022 (50 k€). Ce résultat provient d'une activité de l'année 2022 très hétérogène avec un plan de charge qui présentait un creux sur les activités de création au printemps et un pic important à l'automne. Malgré des ajustements dans l'organisation, la productivité en a été affectée. L'activité s'approche ainsi de l'équilibre, confirmant la pertinence et les effets positifs du plan de restructuration engagé par la Direction du Groupe et déployé par la Direction de la filiale.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Les sociétés Predict Services (contribution de 111 k€ par mise en équivalence), **BRL Madagascar** (contribution de 47 k€) et **BRLI-CI** (contribution de 65 k€) génèrent également une contribution positive au résultat consolidé.

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT, NON APPELE		
Ecart d'acquisition	3 431	3 812
Immobilisations incorporelles	657	619
Immobilisations corporelles	9 839	9 897
Immobilisations en concession	621 357	604 235
Immobilisations financières	3 121	3 076
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**638 405**	**621 640**
Stocks et en cours	10 531	9 351
Clients	36 337	31 151
Autres créances et comptes de régularisation	31 163	24 562
Valeurs mobilières de placement	19 000	7 000
Disponibilités	6 560	16 336
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**103 591**	**88 399**
TOTAL GENERAL	**741 996**	**710 039**

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital	29 589	29 589
Autres primes et réserves	48 731	46 573
Résultat de l'exercice	**5 937**	**3 154**
Subventions d'équipement	497 294	479 950
Amortissement de caducité	34 027	31 644
Capitaux propres	**615 577**	**590 910**
Intérêts minoritaires	**16**	**14**
Provisions pour risques et charges	**29 654**	**28 477**
Dettes financières	32 571	33 397
Dettes fournisseurs	14 044	10 312
Autres dettes et comptes de régularisation	50 134	46 929
Dettes	**96 749**	**90 638**
TOTAL PASSIF	**741 996**	**710 039**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Compte de résultat

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires France	76 703	69 134
Chiffre d'affaires Export	15 022	13 980
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**91 724**	**83 114**
Production stockée	712	-358
Production immobilisée	4 745	6 661
Subventions d'exploitation	381	546
Reprises provisions	7 388	7 268
Autres produits	752	665
PRODUITS D'EXPLOITATION	**105 702**	**97 895**
Achats et variation de stocks	4 800	4 737
Autres achats et charges externes	35 246	34 707
Impôts, taxes et versements assimilés	3 403	3 049
Salaires charges sociales	40 611	38 449
Dotations amortissements	2 504	2 464
Dotations provisions	8 731	6 561
Autres charges	4 171	3 602
CHARGES D'EXPLOITATION	**99 467**	**93 568**
RESULTAT D'EXPLOITATION - Avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions.	**6 234**	**4 327**
Amortissement écart d'acquisition	-381	-381
RESULTAT D'EXPLOITATION - Après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions.	**5 853**	**3 946**
RESULTAT FINANCIER	**-235**	**-387**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**5 619**	**3 559**
Résultat sur cession titres	62	
Provisions pour risques	6	-5
Reprises de provisions	205	-515
Autres résultat exceptionnels	916	289
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 189**	**-231**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**6 807**	**3 328**
Impôts dû sur les bénéfices	-637	156
Impôts différés sur les bénéfices	-342	-432
RESULTAT NET CONSOLIDE	**5 829**	**3 052**
RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	**111**	**106**
Dont intérêts hors groupe	3	4
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	**5 937**	**3 154**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Situation de trésorerie

(En milliers d'euros)	2022
Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net des sociétés intégrées	*5 940*
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :	
- amortissements, dépréciations et provisions	*6 398*
- variation des impôts différés	342
- plus-values de cession, nettes d'impôts	*-164*
- QP dans le résultat des sociétés mises en équivalence	*-111*
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	*12 405*
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	*60*
Variation du B.F.R. lié à l'activité	*-673*
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**11 792**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	
Acquisition d'immobilisations	*-19 523*
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	*175*
Prêts	*12*
Subventions d'investissements	*17 344*
Variation du B.F.R. non lié à l'activité	*-6 110*
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements	**-8 102**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux actionnaires	*-943*
Comptes courants associés.	*-1*
Emissions d'emprunts	*4 282*
Remboursement d'emprunts	*-4 667*
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	**-1 330**
Incidence des variations de cours des devises	-83
Variation de trésorerie	**2 277**
Trésorerie d'ouverture	**23 250**
Variation de trésorerie	*2 277*
Trésorerie de clôture	**25 527**

Niveau d'Endettement

(En milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Dettes financières	32 571	33 397
Total dettes	96 749	90 638
Trésorerie	25 527	23 250
Capitaux propres	615 577	590 910
Ratio d'endettement = *(dettes totales/capitaux propres) x 100.*	16	15
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	5,29%	5,65%

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

2.2. SITUATION FINANCIERE DE BRL

L'activité **Aménagement** et **Holding BRL** affiche un résultat net de 2 529 k€, en forte croissance de 1 212 k€ (+ 92 %) par rapport au budget initial (1 317 k€). Il bénéficie de la hausse de 17 % de la redevance d'affermage entre 2022 et 2021 (+ 2 M€ vs B0 2022) partiellement minorée par le renforcement des opérations de maintenance du RHR en croissance de 43 % (1,8 M€).

En léger retrait par rapport à l'année 2021 (2 688 k€) le résultat 2022 de BRL s'appuie sur une hausse du résultat d'exploitation, qui mesure la performance de l'activité de l'entreprise, en amélioration de 19 % (1 514 k€ au réel 2022 vs 1 270 k€ au réel 2021).

Le chiffre d'affaires s'établit à 21,6 M€ (+ 2 M€ vs B0 2022 ; + 2 6 M€ vs réel 2021), en relation principalement avec l'évolution de la redevance d'affermage versée par BRLE de 15,5 M€ (+ 2 M€ vs B0 2022 et + 2,4 M€ vs réel 2021) du fait de la progression de la formule de révision de 17 % (+ 1,5 % au B0 2022) et des opérations d'aménagement régional à 899 k€ (- 169 k€ vs B0 2022 et - 231 k€ vs réel 2021). Le tout est complété par les loyers des antennes (405 k€) et ceux des bâtiments loués par BRL aux filiales (662 k€) ainsi que de la rémunération des services centralisés à 4,1 M€. Les charges d'exploitation atteignent 20,1 M€ (+ 1,5 M€ vs B0 2022 ; + 2,3 M€ vs réel 2021) comprenant les charges liées à la maintenance qui progressent à 6,1 M€ (+ 2,1 M€ vs 2021). Les amortissements de caducité à 3,3 M€ (+ 121 k€) évoluent au rythme des nouveaux investissements sur le RHR. Les frais de Personnel (hors intéressement) de 5,7 M€ sont en retrait de 250 k€ par rapport à 2021, du fait de décalage de recrutement de cadres de direction et malgré la hausse de l'intéressement de 205 k€ (751 k€ vs 546 k€ en 2021) en relation avec la très forte amélioration du résultat consolidé du Groupe. La production stockée et immobilisée est à - 238 k€ (minoration de charges) ; les autres charges et services extérieurs de 3 783 k€ évoluent de 86 k€ par rapport à 2021 ; les impôts et taxes de 205 k€ évoluent de 37 k€ ; les dotations aux amortissements de 578 k€ évoluent de + 25 k€ (nouveaux investissements) alors que les dotations aux provisions de - 155 k€ tiennent compte de la reprise d'un premier tiers de la provision constituée antérieurement pour le chantier du Contournement ferroviaire Nîmes Montpellier en anticipation d'éventuels désordres (provision totale de 600 k€).

Le résultat financier s'établit à 89 k€ (- 1 315 k€ vs réel 2021) du fait des produits des placements de 119 k€, des dividendes perçus auprès des filiales de 761 k€ (vs 1 827 k€ au réel 2021) et des charges financières de 791 k€ (vs 579 k€ en 2021) comprenant les intérêts des comptes courants des filiales (296 k€) qui évoluent fortement suite à l'envolée des taux sur 2022 (30 k€ en 2021). Le résultat exceptionnel de 965 k€ est en hausse de 1 133 k€ (- 167 k€ en 2021), et intègre un certificat d'énergie EDF (500 k€) et la plus-value de 195 k€ sur la cession à BRLI des titres de BRL Madagascar détenus par BRL.

BRL affiche par ailleurs une contribution positive au résultat consolidé de 1 389 k€ (vs 632 k€ en 2021).

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	Montant brut	Amortissements / Provisions	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	48 713	2 422	46 290	46 290
Autres immobilisations incorporelles	41 027	30 361	10 666	11 669
Immobilisations corporelles				
Terrains	12 812	1 767	11 045	10 968
Installations techniques, matériel, outillage	582 543	36 017	546 525	489 616
Immobilisations en cours	6 903		6 903	45 861
Autres immobilisations corporelles	7 951	4 376	3 575	3 800
Immobilisations financières				
Autres participations	38 805	4 572	34 233	34 964
Autres immobilisations financières	449		449	432
ACTIF IMMOBILISE	**739 203**	**79 516**	**659 687**	**643 600**
Stocks et en cours	10		10	
Avances, acomptes versés sur commande	3		3	5
Créances clients et comptes rattachés	5 794		5 794	3 603
Autres créances	18 825	556	18 269	14 407
Valeurs mobilières de placement	19 000		19 000	7 000
Disponibilités	4 508		4 508	14 517
Charges constatées d'avance	372		372	467
ACTIF CIRCULANT	**48 511**	**556**	**47 956**	**39 999**
TOTAL ACTIF	**787 714**	**80 072**	**707 643**	**683 599**

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	29 589	29 589
Réserves et primes d'émission	39 475	39 475
Report à nouveau	8 347	6 596
Résultat de l'exercice	**2 529**	**2 688**
Subventions d'investissements	497 294	479 950
Provisions réglementées	33 883	31 545
Capitaux propres	**611 116**	**589 842**
Provisions pour risques et charges	**21 070**	**20 140**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 455	32 838
Emprunts, dettes financières Diverses	33 304	30 752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 031	2 980
Dettes fiscales et sociales	4 115	3 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 454	2 974
Autres dettes et comptes de régularisation	97	157
Dettes*	**75 456**	**73 617**
TOTAL PASSIF	**707 643**	**683 599**
**dont à moins d'1 an*	*47 751*	*45 259*

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Compte de résultats

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Production vendue de biens	449		449	405
Production vendue de services	21 115	10	21 125	18 588
Chiffre d'affaires nets	**21 564**		**21 574**	**18 993**
Production stockée			10	
Production immobilisée			319	326
Subventions d'exploitation			373	357
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			4 071	3 945
Autres produits			827	734
Total des produits d'exploitation			**27 174**	**24 356**
Autres achats et charges externes			9 108	8 093
Impôts, taxes et versements assimilés			1 097	985
Salaires et traitements			4 667	4 640
Charges sociales			1 674	1 721
Dotations aux amortissements			1 528	1 503
Dotations aux provisions			5 200	3 880
Autres charges			2 385	2 263
Total des charges d'exploitation			**25 660**	**23 086**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 514**	**1 270**
Produits financiers de participations			761	1 827
Autres intérêts et produits assimilés			11	1
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	77
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			107	78
Total des produits financiers			**879**	**1 983**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			791	579
Total des charges financières			**791**	**579**
RESULTAT FINANCIER			**89**	**1 404**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**1 603**	**2 674**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3	26
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 500	82
Reprises sur provisions et transferts de charges			200	30
Total des produits exceptionnels			**1 703**	**138**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1	5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			737	1
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				300
Total des charges exceptionnelles			**738**	**305**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**965**	**<167>**
Impôts sur les bénéfices			39	<181>
TOTAL DES PRODUITS			**29 756**	**26 476**
TOTAL DES CHARGES			**27 227**	**23 788**
BENEFICE OU PERTE			**2 529**	**2 688**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Situation de trésorerie

En milliers d'euros - K€	2021 Réel	2022 Réel
Flux liés à l'activité		
Résultat net	2 688	2 529
Amortissements dépréciations et provisions	3 849	4 795
plus-values de cession, nettes d'impôts		-265
moins-values de cession, nettes d'impôts	-2	
Autres sans impact trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	**6 534**	**7 059**
dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	
Var. BFR lié à l'activité	2 402	245
Flux net trésorerie - activité	**8 936**	**7 304**
Flux liés aux investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-33 699	-18 325
Acquisitions de titres	0	-2
Produit de cession d'actif	1	1 002
Subventions d'investissement	37 890	17 344
Var. BFR lié aux investissements	-9 293	-6 076
Flux net trésorerie - investissements	**-5 102**	**-6 057**
Flux liés au financement		
Dividendes versés	-937	-943
Opérations en capital		0
Comptes courants associés		-1
Comptes courants filiales-intercos	3 041	2 084
Prêts	0	-18
Souscriptions d'emprunts	4 000	4 290
Remboursements d'emprunts	-4 297	-4 667
Flux net trésorerie - financement	**1 807**	**744**
Variation de trésorerie	**5 641**	**1 991**
Trésorerie d'ouverture	15 877	21 517
Trésorerie de clôture	**21 518**	**23 508**
Comptes courants de clôture (cash pooling)	-29 366	-31 449
Trésorerie + cash pooling de clôture	**-7 848**	**-7 941**
	-3 021	*-2 084*

Niveau d'Endettement

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 455	32 838
Emprunts et dettes financières diverses	33 304	30 752
Total dettes financières	**65 760**	**63 590**
Total dettes	75 456	73 617
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	*47 750 960*	*45 259 305*
Trésorerie	*23 508*	*21 517*
Capitaux propres	**611 116**	**589 842**
Ratio d'endettement = *(dettes totales/capitaux propres) x 100.*	12,3	12,5
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	10,8%	10,8%

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

2.3. SITUATION FINANCIERE DE BRL EXPLOITATION

L'activité **Exploitation** atteint une excellente performance avec un résultat net de 3 366 k€, en amélioration de + 2,1 M€ par rapport au budget initial et de + 2 M€ par rapport au réel 2021. Il est lié à une forte croissance des ventes d'eau due en grande partie aux conditions climatiques sèches et caniculaires de l'été 2022.

Le chiffre d'affaires s'établit à 64,7 M€ (+ 7 513 k€ vs B0 2022 ; + 5 338 k€ vs 2021) avec des produits RHR qui atteignent 49,7 M€ (77 % des produits ; + 4 741 k€ vs réel 2021) dont les ventes d'eau (42,8 M€ soit + 5,3 M€ vs 2021) qui bénéficient selon les natures d'eau, d'un coefficient de révision de + 6 % à 18 % et d'un effet volume qui place 2022 comme la seconde année la plus sèche enregistrée (juste derrière l'année exceptionnelle 2019), des travaux (6 240 k€) en légère baisse par rapport à 2021 et des activités de diversification qui s'établissent à 15 M€. Les charges s'établissent à 60 M€ (+ 4 577 k€ vs B0 2022 ; + 2 546 k€ vs réel 2021) dont les frais de personnel pour 14,7 M€ (hors intéressement) en augmentation de 640 k€ par rapport à 2021. L'intéressement de 1 367 k€ progresse de 107 % par rapport au réel 2021 (659 k€) en application de la formule d'intéressement et en lien avec la forte croissance du résultat d'exploitation hors intéressement de 6 M€ (vs 2,6 M€ au réel 2021). Le poste « Services extérieurs et autres achats » évolue à 24,8 M€ (- 1,6 M€ vs réel 2021), en intégrant le poste « Achats d'énergie, eau et fournitures » à 5 643 k€ qui baisse de 4 M€ par rapport à 2021 (la hausse des frais d'énergie liée aux volumes pompés bénéficie des tarifs favorables négociés en mars 2020 et d'un calcul de l'énergie réservée bien orienté pour BRLE). Les « Impôts et taxes » évoluent à 1 343 k€ (+ 183 k€ vs 2021) avec une CVAE plus élevée en lien avec la hausse du chiffre d'affaires et le poste « Redevances » qui atteint 15,8 M€, (+ 2,3 M€) suite à un taux de révision de + 17 % sur la redevance d'affermage. Le résultat d'exploitation se situe à 4,7 M€ en croissance de 2,8 M€ par rapport à 2021. Le résultat financier s'établit à 280 k€ (rémunération du compte-courant, 251 k€ en 2022 vs 18 k€ en 2021). Le résultat exceptionnel est de + 380 k€ intégrant un remboursement URSSAF (correction du taux d'accident de travail sur une période de 3 ans).

Le résultat net, en hausse de 2 M€ par rapport à 2021, atteint 3 366 k€ après l'impôt sur les sociétés (1 305 k€) avec prise en compte de crédit d'impôts recherche (80 k€) et de la participation (659 k€ vs 133 k€ en 2021).

BRL Exploitation contribue positivement au résultat consolidé à hauteur de 3,9 M€ (vs 1,7 M€ en 2021).

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	2 910	3 207
Immobilisations corporelles	6 145	6 061
Immobilisations financières	724	720
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**9 778**	**9 988**
Stocks et en cours	4 238	3 566
Clients	26 288	21 470
Autres créances et comptes de régularisation	32 656	27 402
Disponibilités	498	367
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**63 681**	**52 805**
TOTAL ACTIF	**73 459**	**62 794**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital	3 482	3 482
Autres primes et réserves	21 562	20 933
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 367**	**1 325**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**28 410**	**25 740**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**2 326**	**1 737**
Dettes financières	1 371	1 975
Dettes fournisseurs	15 201	10 249
Autres dettes et comptes de régularisation	26 150	23 094
DETTES	**42 723**	**35 317**
TOTAL PASSIF	**73 459**	**62 94**

Compte de résultats

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires France	64 786	59 366
Chiffre d'affaires Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**64 786**	**59 366**
Production stockée		
Production immobilisée	305	254
Subventions d'exploitation		53
Reprises provisions	1 502	971
Autres produits	336	229
PRODUITS D'EXPLOITATION	**66 929**	**60 872**
Achats et variation de stocks	3 732	3 648
Autres achats et charges externes	21 383	22 702
Impôts, taxes et versements assimilés	1 828	1 619
Salaires charges sociales	15 417	14 170
Dotations amortissements	1 892	1 833
Dotations provisions	1 378	722
Autres charges	16 629	14 286
CHARGES D'EXPLOITATION	**62 259**	**58 980**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**4 670**	**1 892**
RESULTAT FINANCIER	**280**	**64**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**4 950**	**1 956**
Provisions pour risques		
Plus-value sur cession immobilières		
Reprises de provisions	74	145
Autres résultat exceptionnels	306	-79
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**380**	**66**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**5 330**	**2 023**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	659	133
Impôts dû sur les bénéfices	1 305	564
RESULTAT NET	**3 367**	**1 325**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Situation de trésorerie

En milliers d'euros - K€	2021 Réel	2022 Réel
Flux liés à l'activité		
Résultat net	1 325	3 367
Amortissements dépréciations et provisions	1 476	1 627
Plus (-) / moins (+) value cession	4	0
Autres sans impact trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	**2 805**	**4 994**
Amortissement et Provisions / actif circulant	-171	
CAF	2 634	
Var. BFR lié à l'activité	1 505	-1 890
Flux net trésorerie - activité	**4 139**	**3 104**
Flux liés aux investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-918	-868
Produit de cession d'actif		0
Prêts	-37	40
Var. BFR lié aux investissements	0	0
Flux net trésorerie - investissements	**-955**	**-828**
Flux liés au financement		
Dividendes versés	-1 741	-696
Dividendes versés aux minoritaires		
Comptes courants associés	-1 787	-1 393
Flux net trésorerie - financement	**-3 528**	**-2 089**
Variation de trésorerie	**-343**	**187**
Trésorerie d'ouverture	627	284
Trésorerie de clôture	**284**	**471**
Comptes courants de clôture (cash pooling)	23 995	25 388
Trésorerie + cash pooling de clôture	**24 279**	**25 859**

Niveau d'Endettement

En milliers d'euros	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	83
Acomptes reçus/commandes en cours	1 344	1 892
Total dettes financières	**1 371**	**1 975**
Total dettes	**42 723**	**35 317**
Groupe et associés (compte courant)	1 037	1 037
Dont dette à moins d'1 an	*41 378*	*33 425*
Trésorerie	**471**	**284**
Capitaux propres	**28 410**	**25 740**
Ratio d'endettement = *(dettes totales/capitaux propres) x 100.*	150,4	137,2
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	4,8%	7,7%

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

2.4. SITUATION FINANCIERE DE BRL INGENIERIE

L'activité **Ingénierie** affiche un résultat net à 612 k€, en diminution de 176 k€ par rapport au résultat 2021 et supérieur de 459 k€ au B0 2022. Par comparaison, le résultat 2021 intégrait le débouclage favorable des affaires de Ribb et Megech qui avait fait progresser fortement le résultat d'exploitation et le résultat net. L'exercice 2022 correspond à la deuxième meilleure performance des 6 dernières années, après l'exercice 2021.

La production sur affaires (produits d'exploitation minorés de prestations non directement liées à la réalisation des affaires) se situe à 25,1 M€ (+ 1,7 M€ vs 2021), en lien avec le redémarrage des activités à l'export après la crise sanitaire.

La sous-traitance et les services extérieurs sont en hausse par rapport à 2021, en cohérence avec l'évolution de la production et une activité plus soutenue. Les niveaux d'investissement dans les domaines de la Recherche et Développement et de l'informatique restent importants pour l'année 2022. Le Crédit Impôt Recherche (CIR) contribue à leur financement pour un montant de 861 k€. Le chiffre d'affaires est en hausse par rapport à 2021 (+ 1 288 k€ vs 2021 et + 281 k€ vs B0 2022) et se répartit en 12,4 M€ (vs 11,9 M€ en 2021) en France, soit 52 % du CA global et 11,6 M€ (vs 11 M€ en 2021) à l'International, soit 48 % du CA global. Les produits d'exploitation s'établissent à un niveau de 25,4 M€, en hausse de 1,3 M€ par rapport au B0 2022 (+ 1,7 M€ vs 2021) du fait de la reprise d'activité.

Les charges d'exploitation atteignent 25,7 M€ contre 23,5 M€ en 2021 (24,3 M€ au B0 2022) soit une augmentation de 2,3 M€ dont la masse salariale (hors intéressement) qui évolue de 385 k€ par rapport à 2021 (14,5 M€ vs 14,1 M€ en 2021) du fait de la prise en compte des recrutements et des augmentations de salaires. Elle intègre également un intéressement de 416 k€ (527 k€ en 2021). Les achats et services extérieurs sont en hausse par rapport à 2021 (+ 1,2 M€) en lien avec la hausse de l'activité et des frais de déplacement. Les impôts et taxes, tout en intégrant les retenues à la source venant de l'export, restent stables par rapport à 2021 (638 k€). Les dotations et reprises d'exploitation évoluent de 734 k€ par rapport à 2021 (529 k€ vs - 206 k€ en 2021) principalement du fait de la reprise de 571 k€ sur la provision des factures de Megech et Ribb en Ethiopie en 2021.

Le résultat d'exploitation de - 298 k€ est en baisse de 524 k€ par rapport à celui de 2021 (227 k€) qui avait exceptionnellement bénéficié du paiement du compte client sur les affaires Ethiopiennes. Le résultat financier s'établit à 127 k€ (+ 66 k€ vs 2021) du fait de la rémunération du compte courant (45 k€ en 2022 avec la hausse des taux vs 4 k€ en 2021) et le résultat exceptionnel est de 211 k€ (47 k€ en 2021) principalement composé de la reprise de provision sur du crédit de TVA en Ethiopie (229 k€).

BRL Ingénierie contribue positivement au résultat consolidé à hauteur de 849 k€ (vs 1 039 k€ en 2021).

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	769	769
Immobilisations corporelles	102	105
Immobilisations financières	1 872	963
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 744**	**1 837**
Stocks et en cours	4 963	4 351
Clients	10 419	11 347
Autres créances et comptes de régularisation	8 979	7 780
Disponibilités	854	785
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**25 215**	**24 263**
TOTAL ACTIF	**27 959**	**26 101**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital	3 183	3 183
Autres primes et réserves	3 331	2 543
RESULTAT DE L'EXERCICE	**612**	**788**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**7 126**	**6 514**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**2 013**	**1 605**
Dettes financières	915	1 098
Dettes fournisseurs	1 379	1 157
Autres dettes et comptes de régularisation	16 526	15 726
DETTES	**18 820**	**17 981**
TOTAL PASSIF	**27 959**	**26 101**

Compte de résultat

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires France	12 537	11 560
Chiffre d'affaires Export	12 044	11 582
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**24 581**	**23 142**
Production stockée	629	224
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	-11	127
Reprises provisions	873	1 439
Autres produits	233	266
PRODUITS D'EXPLOITATION	**26 304**	**25 199**
Achats et variation de stocks		
Autres achats et charges externes	9 367	8 366
Impôts, taxes et versements assimilés	1 028	972
Salaires charges sociales	14 543	14 298
Dotations amortissements	519	540
Dotations provisions	588	660
Autres charges	556	136
CHARGES D'EXPLOITATION	**26 602**	**24 972**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-298**	**227**
RESULTAT FINANCIER	**127**	**61**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-171**	**288**
Provisions pour risques	-314	-374
Plus-value sur cession immobilières		
Reprises de provisions	229	
Autres résultat exceptionnels	48	277
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-37**	**-98**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**-208**	**190**
Impôts dû sur les bénéfices	-819	-598
RESULTAT NET	**612**	**788**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Situation de trésorerie

en milliers d'euros	2021 Réel	2022 Réel
Flux liés à l'activité		
Résultat net	788	612
Amortissements dépréciations et provisions	-162	493
Plus (-) / moins (+) value cession	0	1
Marge brute d'autofinancement	**626**	**1 105**
Amortissement et Provisions / actif circulant	297	0
CAF	923	
Var. BFR lié à l'activité	115	876
Flux net trésorerie - activité	**1 038**	**1 981**
Flux liés aux investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-59	-982
Prêts	-69	-10
Flux net trésorerie - investissements	**-129**	**-992**
Flux liés au financement		
Autres emprunts		-8
Comptes courants associés	-1 094	-914
Flux net trésorerie - financement	**-1 094**	**-922**
Variation de trésorerie	**-184**	**67**
Trésorerie d'ouverture	968	783
Trésorerie de clôture	**783**	**850**
Comptes courants de clôture (cash pooling)	5 920	6 880
Trésorerie + cash pooling de clôture	**6 704**	**7 730**

Niveau d'Endettement

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10	16
Acomptes reçus/commandes en cours	905	1 082
Total dettes financières	**915**	**1 098**
Total dettes	**18 820**	**17 981**
Groupe et associés	695	524
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	*17 861*	*16 858*
Trésorerie	*850*	*783*
Capitaux propres	**7 126**	**6 514**
Ratio d'endettement *= (dettes totales/capitaux propres) x 100.*	264,1	276,0
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	12,8%	16,9%

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

2.5. SITUATION FINANCIERE DE BRLEN

L'activité **Espaces Naturels** s'approche de l'équilibre avec un résultat net négatif à - 76 k€ proche de celui de 2021 (- 84 k€) en baisse par rapport au B0 2022 (50 k€). Les produits d'exploitation, à 8,6 M€ sont en hausse de près de 1M€ par rapport au réel 2021 et en retrait de 0,5 M€ par rapport au budget initial (9,1 M€) en lien avec une activité insuffisante sur le premier semestre 2022. Le chiffre d'affaires, à 8,2 M€, est en amélioration de 232 k€ par rapport à 2021. L'activité du secteur aménagement paysager Littoral, à 1 531 k€, est en hausse de 34 k€ (1 497 K€ en 2021) soit + 2,2 % et ce malgré un retard de démarrage de plusieurs chantiers d'envergure initialement prévus pour l'automne mais dont le démarrage effectif n'a été constaté qu'en toute fin d'exercice (Quai Pompidou, Parking entrée de ville). L'activité du secteur aménagement paysager Hors Littoral à 4 729 k€ est en hausse de 225 k€ par rapport à l'exercice précédent, soit + 4,5 % malgré deux périodes distinctes très contrastées avec un premier semestre au ralenti et un second semestre particulièrement dense. L'activité du secteur pépinières, à 1 910 k€, est identique à l'année 2021 (1 938 k€) et ce malgré la première partie d'année difficile résultant des intempéries rencontrées fin 2021 avec une reconstitution longue du stock perdu entrainant des manques de disponibilités pour le printemps. Le second semestre a été marqué par une reprise d'activité survenue tardivement en lien avec des températures automnales élevées qui ont décalé d'un mois la période d'arrachage des arbres de la pépinière pleine-terre. Le chiffre d'affaires est complété par la variation des stocks des pépinières à hauteur de + 141 k€ et par des produits divers de 302 k€.

Les charges d'exploitation, à 8,75 M€, évoluent de 1 M€ par rapport à 2021 (en retrait de 294 k€ par rapport au B0 2022) avec des frais de personnel à 2 958 k€ (+ 96 k€ par rapport à 2021) soit + 3,3 % en lien principalement avec les hausses successives des minima de salaires de la grille UNEP, les effectifs étant restés stables entre les deux années. Le poste intérimaire s'établit à 733 k€, en hausse de 235 k€ par rapport à 2021 du fait de l'activité importante de la fin d'année qui a nécessité des renforts. Les services extérieurs atteignent 4 843 k€ en hausse de 452 k€ par rapport à 2021 (4,4 M€) résultant d'une augmentation des charges proportionnellement plus forte que la variation d'activité (+ 0,7 M€) à mettre en relation avec le contexte économique de forte inflation des coûts de matières et services minorée de la hausse des stocks bruts de l'ordre de 0,3 M€. Le résultat d'exploitation de - 143 k€, est en retrait de 82 k€ par rapport au réel 2021 (- 61 k€). Le résultat exceptionnel de 58 k€ provient de cessions d'actifs. L'impôt sur les bénéfices de - 19 k€ (produit) correspond à l'octroi de crédits d'impôt CIR dans le cadre d'un projet triennal de recherche sur le secteur pépinières.

BRL Espaces Naturels est en contribution légèrement négative au résultat consolidé à - 51 k€, identique à 2021 (- 49 k€).

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	19	1
Immobilisations corporelles	788	669
Immobilisations financières	185	196
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**992**	**866**
Stocks et en cours	1 157	1 172
Clients	2 101	1 823
Autres créances et comptes de régularisation	174	157
Compte courant BRL débiteur		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	17	14
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 449**	**3 166**
TOTAL ACTIF	**4 440**	**4 032**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital	1 953	1 953
Autres primes et réserves	-587	-504
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-76**	**-84**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 289**	**1 365**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**42**	**131**
Dettes financières	1 076	630
Compte courant BRL créditeur		
Dettes fournisseurs	954	678
Autres dettes et comptes de régularisation	1 079	1 227
DETTES	**3 109**	**2 535**
TOTAL PASSIF	**4 440**	**4 032**

Compte de résultats

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires France	8 136	7 938
Chiffre d'affaires Export	13	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**8 149**	**7 938**
Production stockée	141	-460
Production immobilisée	27	
Subventions d'exploitation	19	9
Reprises provisions	285	235
Autres produits	169	178
PRODUITS D'EXPLOITATION	**8 791**	**7 901**
Achats et variation de stocks	1 059	1 076
Autres achats et charges externes	4 455	3 800
Impôts, taxes et versements assimilés	128	119
Salaires charges sociales	2 880	2 793
Dotations amortissements	335	87
Dotations provisions	15	74
Autres charges	63	13
CHARGES D'EXPLOITATION	**8 934**	**7 962**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-144**	**-61**
RESULTAT FINANCIER	**-10**	**6**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-154**	**-55**
Provisions pour risques		
Plus-value sur cession immobilières		
Reprises de provisions		
Autres résultat exceptionnels	58	-28
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**58**	**-28**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**-95**	**-84**
Impôts dû sur les bénéfices	-19	
RESULTAT NET	**-76**	**-84**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Situation de trésorerie

En milliers d'euros	2021 Réel	2022 Réel
Flux liés à l'activité		
Résultat net	-84	-76
Amortissements dépréciations et provisions	133	-2
Plus (-) / moins (+) value cession	7	-62
Autres sans impact trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	**56**	**-140**
Var. BFR lié à l'activité	211	59
Flux net trésorerie - activité	**60**	**-82**
Flux liés aux investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-103	-235
Produit de cession d'actif	1	72
Prêts	3	11
Var. BFR lié aux investissements		-34
Flux net trésorerie - investissements	**-66**	**-185**
Flux liés au financement		
Comptes courants associés	-77	269
Flux net trésorerie - financement	**-77**	**269**
Variation de trésorerie	**-83**	**2**
Trésorerie d'ouverture	97	14
Trésorerie de clôture	**14**	**15**
Comptes courants de clôture (cash pooling)	-549	-818
Trésorerie + cash pooling de clôture	**-536**	**-803**

Niveau d'Endettement

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2	0
Emprunts et dettes financières diverses	1 033	615
Acomptes reçus/commandes en cours	41	15
Total dettes financières	**1 076**	**630**
Total dettes	**3 087**	**2 535**
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	*3 045*	*2 520*
Trésorerie	*15*	*14*
Capitaux propres	**1 288**	**1 365**
Ratio d'endettement *= (dettes totales/capitaux propres) x 100.*	239,6	185,7
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	83,6%	46,2%

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

2.6. SITUATION FINANCIERE DE BRLI-CI

La société **BRLI-CI** affiche un résultat net de 65 k€ (+ 42 k€ vs 2021) pour des produits d'exploitation de 1,95 M€ (+ 0,6 M€ vs 2021). Les gains commerciaux de 2022 s'élèvent à 1,27 M€. BRLI-CI contribue positivement au résultat consolidé à hauteur de son résultat de 65 k€. Elle est intégrée au périmètre de consolidation depuis l'année dernière.

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	0	1
Immobilisations corporelles	83	78
Immobilisations financières	10	6
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**93**	**84**
Stocks et en cours	278	132
Clients	698	806
Autres créances et comptes de régularisation	26	23
Compte courant BRL débiteur		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	111	168
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 113**	**1 130**
TOTAL ACTIF	**1 206**	**1 214**
Cours clôture au 31/12	*655,957*	*655,957*

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital	17	17
Autres primes et réserves	25	2
RESULTAT DE L'EXERCICE	**65**	**23**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**107**	**42**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**27**	**33**
Dettes financières	49	176
Compte courant BRL créditeur		
Dettes fournisseurs	96	74
Autres dettes et comptes de régularisation	927	890
DETTES	**1 072**	**1 139**
TOTAL PASSIF	**1 206**	**1 214**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Compte de résultats

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**1 810**	**1 421**
Production stockée	146	-89
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises provisions	1	22
Autres produits	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 958**	**1 354**
Achats et variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 316	928
Impôts, taxes et versements assimilés	35	24
Salaires charges sociales	409	339
Dotations amortissements	77	20
Dotations provisions	11	1
Autres charges	3	0
CHARGES D'EXPLOITATION	**1 851**	**1 312**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**107**	**42**
RESULTAT FINANCIER	**-3**	**0**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**104**	**42**
Provisions pour risques		-16
Plus-value sur cession immobilières		
Reprises de provisions	16	
Autres résultat exceptionnels	1	6
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**17**	**-10**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**121**	**32**
Impôts dû sur les bénéfices	56	9
RESULTAT NET	**65**	**23**

2.7. SITUATION FINANCIERE DE BRL MADAGASCAR

L'activité à **Madagascar** enregistre un résultat net positif à 47 k€, en augmentation de 5 k€ par rapport au budget initial et en retrait par rapport à l'année 2021 (- 24 k€). Le résultat d'exploitation s'établit à 76 k€, en diminution de 61 k€ par rapport à l'année 2021. Les produits d'exploitation, à 950 k€, sont en diminution de 191 k€ par rapport à l'année 2021. Cette baisse est due en partie à une diminution d'activité liée à la réduction du volume d'intervention pour la supervision de travaux AD2M (travaux de réhabilitation des périmètres irrigués à l'ouest de Madagascar) suite à l'arrêt du chantier pendant 5 mois ainsi que du démarrage tardif du chantier PROJERMO (mission de contrôle et supervision des travaux de réhabilitation de la piste rurale reliant Ivato-Janjina kely dans la région d'Amoron'Imania). Les charges d'exploitation, à 874 k€, diminuent de 130 k€ par rapport à 2021 avec une hausse du personnel (+ 98 k€ vs 2021) et une baisse des achats et services extérieurs (- 157 k€ vs 2021). Les charges sont adaptées en fonction du type de chantier, en particulier ceux en HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre). Le résultat financier est positif de 36 k€ (+ 56 k€ vs 2021), du fait de la forte dépréciation de l'Ariary à la fin de l'année 2022. Le résultat net est positif à 47 k€ après impôts sur les sociétés (69 k€) comprenant l'impact de la nouvelle taxe sur le chiffre d'affaires qui génère une charge d'impôts bien supérieure à ce qui existait précédemment.

BRL Madagascar contribue positivement au résultat consolidé à hauteur de 47 k€ (vs 65 k€ en 2021).

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	178	237
Immobilisations financières	4	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**182**	**237**
Stocks et en cours	28	245
Clients	247	311
Autres créances et comptes de régularisation	1 408	1516
Compte courant BRL débiteur		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	571	501
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 254**	**2573**
TOTAL ACTIF	**2 435**	**2810**
Cours clôture au 31/12	*4774*	*4511*

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital	46	50
Autres primes et réserves	933	907
RESULTAT DE L'EXERCICE	**47**	**67**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**979**	**1 024**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières	34	
Compte courant BRL créditeur		
Dettes fournisseurs	1 423	1 693
Autres dettes et comptes de régularisation		93
DETTES	**1 457**	**1 786**
TOTAL PASSIF	**2 435**	**2 810**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

Compte de résultats

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**1 247**	**1 176**
Production stockée	-215	-36
PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 032**	**1 141**
Achats et variation de stocks		
Autres achats et charges externes	395	593
Impôts, taxes et versements assimilés	19	1
Salaires charges sociales	491	354
Dotations amortissements et provisions	44	56
CHARGES D'EXPLOITATION	**949**	**1 004**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**83**	**137**
RESULTAT FINANCIER	**39**	**-20**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**122**	**117**
Provisions pour risques		
Plus-value sur cession immobilières		
Reprises de provisions		
Autres résultat exceptionnels		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**122**	**117**
Impôts dû sur les bénéfices	75	51
RESULTAT NET	**47**	**67**
Cours retenu	*4350,45*	*4470*

2.8. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU RESULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 13. La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité de la société et, s'il est disponible, du résultat selon les mêmes modalités

2.8.1. Consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à **91,72 M€** (pour un résultat net consolidé de **5,94 M€),** dont **15 M€** à l'export. Géographiquement, il se répartit de la façon suivante : 83,6 % en France, dont 73,7 % en Région Occitanie, et 16,4 % à l'export, dont 12,3 % en Afrique, 1,3 % en Méditerranée et Moyen Orient, 1,1 % en Asie/Extrême Orient et 1,8 % dans d'autres pays.

La vision des administrateurs et de la Direction Générale du Groupe consiste à disposer de compétences et d'expertises couvrant l'ensemble du cycle de l'eau, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la biodiversité.

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

- 54,3 % pour la vente d'eau dont 33 % d'eau agricole, 24,5 % d'eau potable, 20,6 % d'eau à usage industriel, et 13,2 % d'eau pour l'arrosage (hors agriculture).
- 17,2 % pour les travaux, mandats, et autres études France.
- 16,4 % pour les études et autres ventes export.
- 3,9 % pour la vente de matériel d'irrigation et d'énergie.
- 8,2 % pour les espaces verts (entretien de parcs et jardins et vente de végétaux).

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

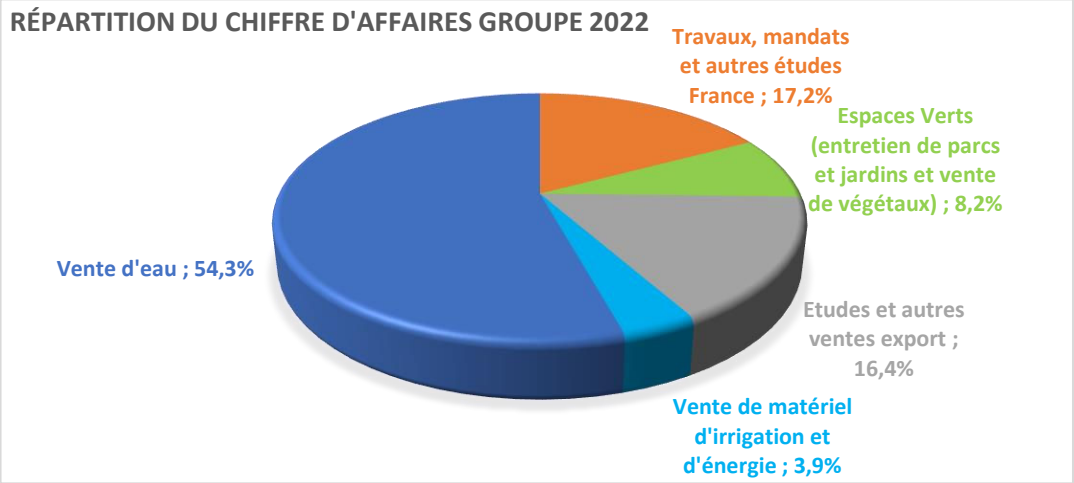

2.8.2. BRL

En milliers d'euros	Répartition du chiffre d'affaires	Résultat
Concession Régionale RHR	15 948	1 928
Concession Régionale Lauragais	775	47
Service aux entreprises, Location immobilière, conduite de travaux	4 852	554
Total Général	**21 574**	**2 529**

2.8.3. BRL EXPLOITATION

	En milliers d'euros	Répartition du chiffre d'affaires
Affermage RHR	Eau Agricole	16 462
	Eau Brute en Gros	12 349
	Eau Brute à Usage Divers	6 588
	Eau Potable en Gros	7 413
	Travaux RHR	6 240
	Vente d'énergie	245
	Autres produits RHR	405
	Total Affermage	**49 702**
Diversification	Exploitation Eau potable et Assainissement	6 571
	Matériel d'irrigation	3 670
	Exploitation Eau brute	1 562
	Exploitation Grands ouvrages	2 806
	Autres produits diversification	474
	Total diversification	**15 085**
	Chiffre d'Affaires	**64 786**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

En milliers d'euros	Répartition du chiffre d'affaires	Affermage RHR	Diversification
Vente d'eau	49 836	42 812	7 024
Vente d'énergie	245	245	(0)
Vente marchandises ou végétaux	3 426		3 426
Etudes & Ventes export			0
Aménagement & Entretien Espaces Verts			0
Travaux, mandats, études France, autres	11 279	6 645	4 634
TOTAL	**64 786**	**49 702**	**15 084**

2.8.4. BRL INGENIERIE

En milliers d'euros	Répartition du chiffre d'affaires
BIOD - Gestion de la Biodiversité et Développement Durable	1 627
Divers	950
DVT - Développement Territorial	1 562
EASA - Eau agricole et sécurité alimentaire	4 337
EPA - Eau potable et assainissement	3 092
ERI - Eaux et risques	3 213
EVE - Evaluation Environnementale	1 110
GIRE - Gestion intégrée des Ressources en Eau	2 361
MEL - Mer et littoral	1 029
NAV- Navigation et Ports	2 190
OHT - Ouvrages hydrauliques et transferts	3 111
Chiffre d'Affaires	**24 581**

En milliers d'euros	Répartition du chiffre d'affaires
Etudes & Ventes export	12 044
Travaux, mandats, études France, autres	12 537
TOTAL	**24 581**

2.8.5. BRL ESPACES NATURELS

En milliers d'euros	Répartition du chiffre d'affaires
Travaux	6 260
Pépinière	1 910
Chiffre d'affaires	**8 170**

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 030-213000755-20231030-DEL20231026_070-DE

2.9. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SELON LES ACTIONNAIRES

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 14. Pour les sociétés d'économie mixte, la répartition du chiffre d'affaires distinguant la part d'activité exercée pour le compte des actionnaires, celle exercée pour le compte d'autres personnes publiques ou privées non actionnaires et celle relevant des opérations pour compte propre.

	Au 31 décembre 2022	
Part d'activité exercée pour le compte des actionnaires	16 721 452 €	77,5 %
Part d'activité exercée pour le compte de personnes morales de droit public non actionnaires	120 285 €	0,6 %
Part d'activité exercée pour le compte de personnes morales de droit privé non actionnaires	-	
Part d'activité relevant d'opérations pour compte propre	4 732 155 €	21,9 %